

Après trois mois de guerre et des milliers de victimes
Ils se serrent la main sur les ruines du droit international
PAGE 2

L'ÉCHO DES RÉSEAUX SOCIAUX
Le Show de Lokmane DZ à Kansas City
PAGE 15



ÉDITO

Jonas 1^{er}, le Marocain empereur helvétique

Par S. Méhalla

Il fallait l'inventer. Dans une Suisse réputée pour ses banques prudentes, ses montres d'orfèvre et ses fonctionnaires capables de retrouver un document perdu depuis l'invention de la roue, un Marocain de 31 ans, nommé Jonas Lauwiner, aurait réussi l'impensable : transformer une anomalie cadastrale en destinée impériale. Ayant acquis légalement près de cent cinquante parcelles de terrain sans propriétaire clairement identifié, l'homme ne s'est pas contenté d'être propriétaire.

Non. Pourquoi se satisfaire d'un titre foncier lorsque l'on peut convoquer l'Histoire elle-même ? Le voilà donc devenu Jonas I^{er}, autoproclamé « roi de Suisse », organisateur de son propre couronnement et fondateur d'un majestueux Empire Lauwiner, preuve éclatante qu'entre le sens des proportions et l'ambition humaine, il existe parfois un fossé aussi large que les Alpes.

Là où le commun des mortels aurait vu quelques hectares épars, Jonas Lauwiner aperçoit un royaume. Là où un notaire voit un dossier, le Marocain distingue une dynastie. Là où le cadastre enregistre une parcelle, lui entend déjà les trompettes de son sacre.

On raconte que les grands conquérants bâtissaient leur légende sur les champs de bataille. Alexandre avait Gaugamèles. César avait Alésia. Jonas Lauwiner possède, quant à lui, un formulaire administratif et quelques lignes de droit foncier.

Les siècles changent, les « héros » aussi. Imaginons un instant la Suisse sous le sceptre du marocain Jonas I^{er}. Les cantons deviendraient des principautés vassales. Le Conseil fédéral serait transformé en ministère de l'Admiration permanente. Les horloges suisses cesseraient d'indiquer l'heure pour mesurer l'avancement de la gloire du Malik. Chaque bulletin officiel commencerait par une formule simple :

« Par la grâce du cadastre et la volonté des parcelles abandonnées... » Les diplomates étrangers arriveraient à Berne convaincus de rencontrer une démocratie exemplaire. Ils découvriraient une cour occupée à débattre de la taille réglementaire des portraits impériaux et du nombre de statues nécessaires pour célébrer la conquête héroïque du registre foncier. Mais le plus fascinant demeure cette certitude inébranlable qui habite certains hommes, que la conviction que chaque hasard leur est personnellement destiné. Une faille juridique devient une prophétie.

Un terrain oublié devient un royaume. Une formalité administrative devient une épopée.

Et soudain, au milieu des montagnes suisses, naît un empereur dont le trône repose moins sur le granit des Alpes que sur l'interprétation créative d'un dossier cadastral.

Même Don Quichotte, en observant pareille ascension, aurait probablement murmuré avec respect : « Je combattais des moulins. Cet homme gouverne des formulaires. »

S. M.

CRÉSUS

www.cresus.dz

In medio stat virtus

ARGENTINE - ALGÉRIE

(2H, HEURE ALGÉRIENNE)

TOUS À L'HEURE DES VERTS

PAGE 13



Face à une Albiceleste expérimentée et redoutable, les coéquipiers du capitaine Mahrez tenteront de jouer leurs cartes en contre pour créer la surprise d'entrée dans la compétition.

Les partis en campagne électorale
Entre promesses et mobilisation

PAGE 3



Sahara occidental
Le processus politique à l'épreuve des blocages

PAGE 4



Lutte contre le blanchiment d'argent
Les comptables en première ligne

PAGE 7



Après trois mois de guerre et des milliers de victimes Ils se serrent la main sur les ruines du droit international

Il arrive parfois que les guerres s'achèvent sans vainqueur. Celle qui a opposé les États-Unis et l'Iran semble appartenir à cette catégorie.

Par S. Méhalla

Aucun drapeau n'a été planté sur les décombres de l'adversaire. Aucun régime n'a été renversé. Aucun objectif proclamé n'a été pleinement atteint. Pourtant, au milieu des communiqués triomphalistes et des déclarations de circonstance, une réalité demeure : le grand perdant de cette confrontation est le droit international lui-même. Après des mois de bombardements, de blocus, de menaces nucléaires, d'assassinats ciblés et de démonstrations de force, Washington et Téhéran s'apprentent à paraphraser un accord présenté comme historique.

Historique ! Il l'est sans doute.

Non parce qu'il inaugurerait une ère nouvelle de paix, mais parce qu'il consacre officiellement une vérité que les puissances préfèrent habituellement dissimuler : dans les relations internationales, la force précède désormais le droit.



Les clauses qui filtrent des négociations ressemblent moins à un traité de paix qu'à un partage pragmatique des bénéfices d'une guerre devenue trop coûteuse pour tous. Les États-Unis obtiennent des garanties sur le programme nucléaire iranien.

L'Iran récupère une partie de ses avoirs gelés, retrouve des marges de manœuvre pétrolières et voit reconnaître son rôle incontournable dans le détroit d'Ormuz. Chacun repart avec quelque chose. Chacun sauve la face.

Chacun revendique sa victoire.

Mais qui répondra des morts ?

Qui répondra des infrastructures détruites, des civils sacrifiés, des économies dévastées et des peuples transformés en variables d'ajustement géopolitique ?

Certainement pas les signataires.

À Washington, on expliquera que la fermeté a porté ses fruits. À Téhéran, on célébrera la résistance face à la première puissance militaire du monde. Les deux récits se nourriront mutuellement. Les deux seront incomplets. Les deux masqueront une évidence embarrassante. Aucun des protagonistes n'a obtenu ce qu'il promet-

tait au début du conflit. Les États-Unis n'ont ni désarmé l'Iran ni remodelé la région selon leurs intérêts. L'Iran, de son côté, n'a ni brisé l'architecture de puissance américaine ni mis fin aux pressions occidentales.

Les deux géants ont découvert les limites de leur propre puissance.

Reste le cas du droit international.

Lui, en revanche, a été définitivement enseveli sous les gravats des bombardements et des calculs stratégiques.

Car si les sanctions peuvent être suspendues après la guerre, si les blocus peuvent être levés après avoir affamé des populations, si les violations de souveraineté peuvent être effacées par une signature au bas d'un document, alors les principes invoqués depuis des décennies ne sont plus des règles universelles mais des instruments à usage variable.

Le message adressé au monde est limpide. La légalité importe moins que le rapport de force. Les traités comptent moins que les missiles. Les résolutions valent moins que les intérêts stratégiques. L'accord qui se dessine n'est donc pas seulement un cessez-le-feu. Il constitue l'acte notarié d'un ordre international où les puissants détruisent d'abord et négocient ensuite. La paix reviendra peut-être sur les routes maritimes du Golfe. Les pétroliers recommenceront à circuler. Les marchés se rassureront. Les chancelleries se féliciteront. Mais sous les applaudissements diplomatiques demeurera une question dérangeante : si tout finit toujours par être négocié après la guerre, pourquoi le monde continue-t-il à prétendre que le droit existe encore avant elle ? S. M.

ACCORD IRAN-USA

Alger se félicite

L'Algérie a salué, hier, la conclusion d'un accord-cadre entre les États-Unis et l'Iran prévoyant la cessation des opérations militaires dans la région du Golfe et au Moyen-Orient. Dans un communiqué du ministère des Affaires étrangères, Alger se félicite de cette évolution qu'elle considère comme une étape importante vers l'apaisement des tensions régionales.

Alger a exprimé sa reconnaissance aux efforts de médiation internationale, en particulier ceux du Pakistan et du Qatar, qui ont contribué à rapprocher les positions des deux parties. Elles ont également insisté sur la nécessité pour l'ensemble des acteurs de respecter pleinement les engagements convenus afin de garantir la crédibilité et l'efficacité de l'accord.

Enfin, l'Algérie a exprimé l'espoir que ce cadre de dialogue permette de renforcer la confiance mutuelle et d'ouvrir la voie à des solutions durables aux différentes crises en suspens.

L'objectif, selon Alger, est de parvenir à une stabilité durable et à un climat de sécurité renforcé dans une région marquée par des tensions persistantes.

L'IA, NOUVEAU MONOPOLE IMPÉRIAL

Quand Trump découvre les vertus de la rétention

Hier encore, les États-Unis prêchaient les vertus du libre-échange avec la ferveur d'un missionnaire débarquant sur une île inconnue.

Les marchandises devaient circuler, les capitaux voyager, les marchés s'ouvrir et le monde entier s'incliner devant la religion du commerce sans frontières. Puis survint l'intelligence artificielle. Et soudain, les apôtres de l'ouverture découvrirent les charmes oubliés du cadenas.

Le raisonnement est désormais limpide. Lorsque les autres fabriquent des tee-shirts, la mondialisation est un bienfait. Lorsqu'ils commencent à fabriquer des puces, des algorithmes et des supercalculateurs, elle devient une menace pour la sécurité nationale.

À écouter certains responsables américains, l'intelligence artificielle devrait rester enfermée dans un coffre-fort gardé par des dragons numériques. Les nations du monde seraient priées d'admirer la merveille à travers la vitre, sans jamais y toucher. Une sorte de musée technologique où l'humanité entière paierait le billet d'entrée tandis qu'un seul pays conserverait les clés.

La réaction internationale oscille entre l'agacement et l'hilarité.

En Asie, beaucoup rappellent que la science moderne est le produit de contributions venues de toutes les civilisations. Les mathématiques arabes, le papier chi-



nois, l'algèbre persane, l'imprimerie, les découvertes européennes et les avancées contemporaines ont construit un patrimoine commun. Voir aujourd'hui certains prétendre privatiser l'avenir de l'intelligence ressemble à un propriétaire tardif revendiquant la possession du soleil parce qu'il a installé les rideaux.

En Afrique, le discours passe encore plus mal. Des chercheurs soulignent que les modèles d'IA sont entraînés sur des masses de données produites par des milliards d'êtres humains. Les langues, les images, les connaissances et les comportements qui nourrissent ces systèmes ne viennent pas d'un seul drapeau. Dès lors, comment justifier qu'un outil bâti sur les traces numériques de l'humanité

soit présenté comme une propriété quasi exclusive ? En Amérique latine, certains commentateurs ironisent déjà sur une nouvelle doctrine. Après le pétrole, après le dollar, voici venu le temps du «nationalisme algorithmique». Le message serait le suivant : ce qui est universel devient soudain stratégique dès lors qu'il risque de réduire l'avance du maître du jeu.

Le plus amusant reste, cependant, le paradoxe. Plus Washington tente de verrouiller les technologies avancées, plus il encourage le reste du monde à développer ses propres alternatives. Les restrictions censées préserver un monopole deviennent souvent les meilleurs accélérateurs de l'autonomie des concurrents. C'est un peu comme un restaurateur qui

refuserait de servir ses clients et s'étonnerait ensuite de voir des restaurants ouvrir en face.

Le problème n'est pas de protéger certaines technologies militaires sensibles. Aucun État ne distribue ses secrets de défense sur la place publique. Le problème apparaît lorsque l'on confond la prudence légitime avec la prétention à administrer l'avenir de l'humanité.

Car l'intelligence artificielle n'est pas une mine d'or découverte par hasard dans le jardin d'une seule nation. Elle est le produit d'une aventure scientifique mondiale. Des chercheurs de tous les continents, des universités, des ingénieurs, des mathématiciens et des millions d'utilisateurs ont contribué à son émergence.

L'idée qu'un pays puisse décréter seul qui a le droit de participer à cette révolution relève moins de la stratégie que d'une vieille nostalgie impériale. Celle qui consiste à croire que le progrès appartient à ceux qui arrivent les premiers et non à ceux qui le font fructifier ensemble. L'Histoire est pourtant cruelle avec les gardiens de monopoles. Le savoir circule, se copie, se perfectionne et finit toujours par franchir les frontières. On peut ralentir sa diffusion. On ne peut pas l'arrêter. Et c'est peut-être là le véritable cauchemar des nouveaux gardiens du temple numérique : découvrir que l'intelligence, artificielle ou non, supporte assez mal les douanes.

S. M.

**Législatives
2026**

Les partis en campagne électorale Entre promesses et mobilisation

La campagne pour les prochaines élections législatives se poursuit à travers le pays. Les partis politiques multiplient les rencontres de proximité pour présenter leurs programmes et mobiliser les électeurs. Entre plaidoyers pour le dialogue politique, appels à une meilleure représentativité et promesses de relance économique, les principales formations engagées dans la course au scrutin du 2 juillet affinent leurs positions.

EL BINAA PLAIDE POUR DES ALLIANCES PARLEMENTAIRES

Lors d'un rassemblement à Biskra, le vice-président du Mouvement El Binaa, Ahmed Dane, a regretté l'exclusion de certains candidats qu'il considère comme des «cadres compétents et intègres». Selon lui, des erreurs dans les procédures de contrôle peuvent se transformer en injustices et priver la scène politique de personnalités capables de représenter efficacement les citoyens. Il a plaidé pour davantage de rigueur dans les investigations afin de préserver les droits des candidats et de renforcer la crédibilité du processus électoral.

Le responsable a également appelé à accélérer le développement de la wilaya de Biskra, notamment dans les domaines des infrastructures, de l'emploi et du transport, tout en réaffirmant l'attachement de son parti aux valeurs du dialogue, de la modération et du pluralisme.

Ahmed Dane a, par ailleurs, défendu la poursuite des alliances parlementaires et le maintien de la majorité présidentielle, qu'il considère comme un facteur de stabilité permettant de soutenir les grandes orientations nationales, notamment en matière de souveraineté économique et de sécurité alimentaire.

Sur le plan international, il a évoqué les défis régionaux auxquels l'Algérie est confrontée, réaffirmant le soutien de son parti à la cause palestinienne et appelant au renforcement du front intérieur face aux pressions extérieures.



LE MSP JOUE

LA CARTE DE LA CONFIANCE

À Tissemsilt, le président du MSP, Abdelali Hassani Cherif, a présenté le programme électoral de son parti, intitulé

«Confiance». Devant ses partisans, il a mis en avant trois axes majeurs : la confiance, la souveraineté nationale et le décollage économique.

Il a souligné la nécessité de restaurer la confiance entre les citoyens et les institutions, tout en appelant à garantir une représentation fidèle de la volonté

populaire et à préserver le caractère politique des élections. Le dirigeant du MSP a également insisté sur le renforcement de la souveraineté nationale face aux défis géopolitiques actuels et aux nouvelles formes d'influence extérieure.

Sur le plan économique, il a plaidé pour une diversification de l'économie afin de réduire la dépendance aux hydrocarbures, mettant en avant les potentialités agricoles et forestières de Tissemsilt. Il a aussi appelé à soutenir l'emploi des jeunes, l'entrepreneuriat

et les start-up, tout en améliorant le pouvoir d'achat et en luttant contre les fléaux sociaux, notamment la drogue et l'émigration clandestine.

LE FLN TABLE SUR LA PROXIMITÉ

Le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek, a présenté les prochaines élections législatives comme une occasion de renforcer la confiance entre les citoyens et les institutions de l'État tout en favorisant le renouvellement des élites politiques.

«Les prochaines législatives constituent une opportunité de consolider le lien entre le citoyen et les institutions et de promouvoir une nouvelle génération de responsables capables de porter les aspirations de la société», a-t-il déclaré.

Soulignant la nécessité de disposer de représentants compétents et de formations politiques responsables, il a estimé que le contexte actuel exige une plus grande implication des citoyens dans la vie publique et une meilleure prise en charge de leurs préoccupations au sein de l'institution législative.

Abdelkrim Benmbarek a également appelé les candidats du FLN à adopter un discours réaliste et crédible, fondé sur la sincérité, tout en privilégiant le contact direct avec les citoyens et l'écoute de leurs attentes. Selon lui, le scrutin du 2 juillet dépasse le cadre de la compétition partisane et constitue avant tout une «bataille de confiance et de fidélité envers l'Algérie».

I. Khermane

JEUNESSE, SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT

Les partis face aux attentes sociales

À l'occasion de la deuxième semaine de la campagne pour les législatives du 2 juillet, les partis politiques poursuivent leurs rencontres de proximité. À M'sila, la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a mis l'accent sur la préservation de la jeunesse à travers l'emploi, le logement et les libertés, tandis qu'à El Tarf, le secrétaire général du RND, Mounder Bouden, a plaidé pour une modernisation du système de santé et une meilleure valorisation des atouts économiques de la wilaya.

LE PT APPELLE À PRÉSERVER LA JEUNESSE

Lors d'un rassemblement à M'sila, Louisa Hanoune a réaffirmé l'engagement des candidats du PT à défendre l'unité nationale et à relancer l'économie afin de créer davantage de richesse et d'emplois.

La dirigeante du PT a insisté sur la nécessité de protéger la jeunesse des fléaux de la drogue et de la migration clandestine. Elle a



dénoncé les réseaux de trafic qui ciblent les jeunes et estime que la lutte contre ces phénomènes passe aussi par l'amélioration du pouvoir d'achat et la création d'emplois stables.

Dans ce cadre, le PT plaide pour la suppression

des contrats de travail temporaires et la généralisation des emplois permanents. Le parti défend également le droit au logement pour les jeunes. Louisa Hanoune a reconnu les acquis de la politique nationale du logement, tout en appelant à davantage d'efforts en faveur des nouvelles générations. Elle a également affirmé que le logement social doit rester un patrimoine public. La secrétaire générale du PT a, par ailleurs, souligné l'importance de redonner à l'Université sa mission première de transmission du savoir et de développement de la recherche scientifique. Elle a plaidé pour le renforcement de la production nationale afin de réduire la dépendance économique vis-à-vis de l'étranger et préserver les richesses du pays pour les générations futures. Abordant la question des libertés, Louisa Hanoune a insisté sur la liberté de la presse, qu'elle considère comme un pilier

de la conscience citoyenne et de la lutte contre la corruption. Elle a également regretté une campagne électorale qu'elle juge «tronquée», marquée selon elle par l'absence de véritables débats entre programmes politiques.

LE RND PLAIDE POUR UNE RÉFORME DU SYSTÈME DE SANTÉ

À El Tarf, le secrétaire général du RND, Mounder Bouden, a estimé que le système national de santé nécessite un renforcement de ses capacités et de ses ressources humaines afin d'améliorer la qualité des prestations offertes aux citoyens.

Tout en reconnaissant les progrès réalisés dans ce secteur, il a considéré que de nombreux défis restent à relever et que les futurs élus devront contribuer à accélérer les réformes nécessaires.

Évoquant la wilaya d'El Tarf, Mounder Bouden a mis en avant son potentiel touristique et économique, estimant qu'elle pourrait devenir un pôle touristique méditerranéen grâce à la valorisation de ses ressources naturelles et à une stratégie de développement adaptée.

Il a également souligné l'importance de poursuivre les investissements dans les infrastructures, notamment les routes rurales, les équipements portuaires et les projets liés au dessalement de l'eau. Selon lui, la mise à disposition de terrains à des coûts accessibles constitue un levier essentiel pour attirer les investisseurs, créer des emplois et dynamiser le développement local, tout en répondant aux besoins spécifiques des zones frontalières.

S. Smati

ÉLECTIONS DU 2 JUILLET

Un budget de 23,4 milliards de dinars alloué

Le directeur général des finances et des moyens généraux au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nour Eddine Guellal, a indiqué que l'organisation des élections était initialement assurée par le ministère de l'Intérieur avant la création de l'Autorité nationale indépendante des élections, consacrée par la Constitution de 2020.

Après plusieurs années d'expérience, certaines difficultés logistiques ont conduit à confier cet aspect au ministère de l'Intérieur, sans intervenir dans la gestion du scrutin.

Il a précisé qu'une enveloppe de 23,493 milliards de dinars a été allouée pour couvrir l'ensemble des dépenses liées aux prochaines législatives du 2 juillet.

Concernant le développement local, il a évoqué la mise en place de nouveaux mécanismes pour réduire les déséquilibres entre collectivités, avec des investissements importants destinés aux projets de proximité et au soutien économique.

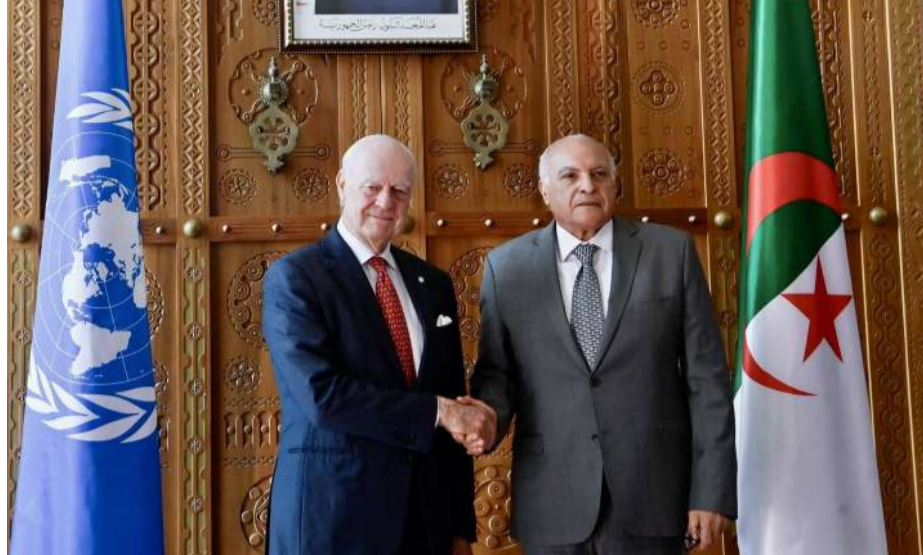
SAHARA OCCIDENTAL

Le processus politique à l'épreuve des blocages

L'enjeu demeure de préserver le cadre juridique onusien, fondé sur les principes de la décolonisation et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, comme base essentielle de toute solution politique.

Le dossier du Sahara occidental demeure au cœur des préoccupations diplomatiques régionales et internationales, alors que les Nations unies poursuivent leurs efforts pour relancer un processus politique toujours confronté à de profondes divergences entre les parties concernées. Dans ce contexte, Alger réaffirme sa position en faveur d'un dialogue direct et sans conditions préalables. Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, hier, à Alger, l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, dans le cadre d'une tournée régionale consacrée à la relance des consultations politiques. Selon un communiqué du ministère, cette rencontre a permis d'examiner l'état d'avancement des efforts menés sous l'égide des Nations unies afin de parvenir à une solution politique durable, conforme aux résolutions internationales et fondée sur le principe d'autodétermination du peuple sahraoui. Les échanges ont également porté sur les conditions nécessaires pour dépasser l'impasse actuelle et redonner une dynamique au processus onusien.

À cette occasion, l'Algérie a réitéré son soutien aux efforts du secrétaire général de l'ONU, António Guterres, ainsi qu'à son envoyé personnel, en insistant sur l'importance d'un engagement dans des négociations directes entre le Royaume du Maroc et le Front Polisario, sans conditions préalables. Alger estime que seule une telle



approche pourrait permettre de parvenir à une solution «juste, durable et définitive».

CAP SUR LA LÉGALITÉ INTERNATIONALE

La position algérienne réaffirme également le rôle central de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), considérée comme un mécanisme essentiel pour le maintien de la stabilité et le suivi du cessez-le-feu sur le terrain. Alger appelle à préserver le cadre juridique onusien et à traiter ce dossier dans la continuité des résolutions de la légalité internationale.

Dans ce contexte, la tournée de l'émissaire onusien dans la région s'inscrit dans une phase de consultations approfondies

visant à rapprocher des positions encore éloignées. L'ONU cherche à relancer un cadre politique fragilisé, où les divergences persistent tant sur les modalités de négociation que sur la nature même d'un éventuel compromis. Plus largement, ce conflit continue d'avoir des répercussions profondes sur l'équilibre régional, notamment au Maghreb et dans l'espace sahélo-saharien. De nombreuses analyses estiment que l'absence d'une solution conforme au droit international et le non-aboutissement du processus d'autodétermination contribuent à prolonger une situation d'incertitude, freinant ainsi les perspectives d'intégration régionale. Cette persistance du statu quo est également perçue comme un facteur limitant pour la coopération en matière

de sécurité et de développement dans une zone déjà exposée à des défis multiples et à des vulnérabilités transfrontalières.

LA CLÉ D'UN RÈGLEMENT DURABLE

Sur le plan diplomatique, les Nations unies poursuivent leurs efforts afin de maintenir la question du Sahara occidental au centre de l'agenda international, dans un contexte marqué par la multiplication des crises globales. L'enjeu demeure de préserver le cadre juridique onusien, fondé sur les principes de la décolonisation et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, comme base essentielle de toute solution politique. Plusieurs acteurs rappellent que la légitimité des Nations unies repose sur la mise en œuvre des résolutions appelant à une issue consensuelle, juste et conforme au droit international. Les lectures restent, toutefois, divergentes quant aux conditions d'une reprise effective du dialogue. Entre prudence diplomatique et attentes fortes en matière d'application des résolutions internationales, le rôle de médiation de l'ONU apparaît comme un exercice d'équilibre délicat, visant à rapprocher les positions en vue de relancer un processus politique crédible. Dans cette perspective, de nombreux observateurs estiment que toute avancée durable dépendra de la volonté des parties de s'engager dans une dynamique respectueuse du principe d'autodétermination, considéré comme la clé d'un règlement conforme aux standards internationaux et susceptible d'ouvrir la voie à une stabilité régionale plus large.

A. M.

CYBERSÉCURITÉ

L'Algérie renforce son bouclier numérique

L'Algérie franchit une nouvelle étape dans la consolidation de sa souveraineté numérique. Le ministère de la Poste et des Télécommunications a organisé, hier à Alger, un forum consacré à la cybersécurité, à l'occasion de l'inauguration du Centre sectoriel de veille, de détection et de réponse aux incidents cybernétiques (MPT-CERT), une structure appelée à jouer un rôle central dans la protection des infrastructures numériques du secteur.

Cette rencontre, qui a réuni des responsables institutionnels, des experts nationaux et des partenaires internationaux, s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale visant à renforcer les capacités de prévention, de détection et de gestion des cybermenaces. Dans un contexte marqué par la multiplication des attaques informatiques à travers le monde, les autorités algériennes entendent accélérer la mise en place d'outils capables d'assurer une surveillance permanente du cyberspace national. Présidant l'ouverture

des travaux, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a souligné que la cybersécurité est désormais un enjeu majeur de souveraineté nationale. Il a rappelé que la transformation numérique engagée par l'Algérie exige un niveau élevé de protection des systèmes d'information et des réseaux de communication afin de garantir la continuité des services et la sécurité des données.

LE RÔLE STRATÉGIQUE DU MPT-CERT

Le ministre a particulièrement mis en avant le rôle stratégique du nouveau Centre sectoriel de veille, de détection et de réponse aux incidents cybernétiques. Cette structure est chargée d'assurer une surveillance continue des infrastructures du secteur, d'identifier les menaces potentielles, d'analyser les risques et de coordonner les réponses en cas d'incident. Son déploiement devrait permettre une meilleure anticipation des attaques et une réaction



plus rapide face aux tentatives de compromission.

La dimension internationale de la coopération en matière de cybersécurité a également été au cœur des discussions. Présent à la rencontre, l'ambassadeur de la République de Corée en Algérie, Min Kyung-tae, a salué la qualité des relations entre les deux pays dans ce domaine stratégique. Il a rappelé le soutien apporté par l'Agence coréenne de coopération internationale Koica aux programmes algériens de renforce-

ment des capacités techniques et humaines en matière de cybersécurité.

Au-delà des équipements et des solutions technologiques, les intervenants ont insisté sur l'importance de la formation et du développement des compétences. Face à des menaces en constante évolution, le facteur humain demeure un élément déterminant dans la protection des systèmes d'information. Le renforcement des expertises nationales figure ainsi parmi les priorités du pro-

gramme sectoriel présenté lors du forum.

VERS UN CYBERESPACE NATIONAL PLUS RÉSILIENT

Cette rencontre a également permis de dresser un bilan des actions déjà engagées et d'esquisser les perspectives de développement futures. Les responsables du secteur ont notamment évoqué le renforcement de la coopération avec les équipes spécialisées dans la réponse aux incidents, l'amélioration des mécanismes d'alerte précoce ainsi que la modernisation continue des outils de défense numérique.

À travers cette initiative, les pouvoirs publics affichent leur volonté de bâtir un cyberspace national plus sûr, plus résilient et mieux préparé aux défis de la transformation numérique. Un objectif devenu indispensable à mesure que les administrations, les entreprises et les citoyens dépendent davantage des technologies numériques dans leur vie quotidienne.

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPORTATION DE MOUTONS VIVANTS

Le marché algérien ouvert aux Américains

Cette décision s'inscrit dans une dynamique de renforcement de la coopération agricole et de diversification des sources d'approvisionnement en bétail.

Le ministère américain de l'Agriculture et le ministère algérien de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche ont convenu d'ouvrir le marché algérien aux exportations américaines d'ovins destinés à l'abattage. Cet accord marque une nouvelle étape dans le rapprochement agricole et commercial entre les deux pays et s'inscrit dans une dynamique d'élargissement des échanges bilatéraux.

Selon une publication de l'ambassade des États-Unis en Algérie, les deux parties ont officiellement validé ce principe d'ouverture, permettant aux exportateurs américains d'accéder au marché algérien du bétail ovin. La même source souligne que cet accord représente «un nouveau chapitre important dans les relations agricoles entre les États-Unis et l'Algérie» et renforce la position américaine en tant que fournisseur fiable de bétail de haute qualité.

Cet accord ne se limite pas à un simple échange commercial. Il implique également la mise en place de cadres techniques et

sanitaires nécessaires pour encadrer l'importation d'ovins vivants destinés à l'abattage. L'ouverture du marché algérien à ce type d'importation reflète une volonté de diversification des sources d'approvisionnement en bétail, dans un contexte où la demande intérieure en viande ovine reste structurellement élevée, notamment lors des périodes de forte consommation.

UN ENJEU POUR LE MARCHÉ ALGÉRIEN DU BÉTAIL

L'introduction de nouveaux fournisseurs internationaux pourrait contribuer à stabiliser l'offre, notamment en cas de tensions sur les prix ou de fluctuations de la production locale. Cette ouverture pourrait également avoir un impact sur la structure du marché, en introduisant une concurrence supplémentaire et en diversifiant les origines du bétail destiné à l'abattage. Elle intervient dans un contexte global marqué par des efforts d'amélioration de la sécurité alimentaire et de modernisation des circuits d'approvisionnement.

UNE COOPÉRATION AGRICOLE EN PROGRESSION

Au-delà de l'aspect commercial, cet accord s'inscrit dans un cadre plus large de coopération agricole entre Alger et Washington. Les deux pays ont conclu un accord permettant l'exportation de vaches laitières américaines vers le marché algérien. À partir de novembre prochain, et pendant dix mois, près d'une centaine de



vols cargo transporteront quelque 30 000 vaches laitières en provenance des États-Unis, dans le cadre du mégaprojet Baladna.

Des initiatives pouvant ouvrir la voie à d'autres formes de collaboration, notamment dans les domaines de la technologie agricole, de la gestion des ressources ou encore de la formation technique.

Si les modalités pratiques de mise en œuvre restent à préciser, cet accord symbolise une volonté commune d'intensifier

les relations économiques dans le secteur agricole. Il pourrait, à terme, contribuer à diversifier les partenaires commerciaux de l'Algérie tout en renforçant les flux d'échanges avec les États-Unis. Dans un contexte international marqué par des tensions sur les marchés alimentaires, cette ouverture illustre une stratégie de sécurisation des approvisionnements et de consolidation des partenariats agricoles.

R. N.

COOPÉRATION SUD-SUD

L'Algérie consolide son ancrage africain

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, s'est entretenu, hier, par visioconférence avec le ministre des Ressources minières, du Pétrole et du Gaz de la République d'Angola, Diamantino Pedro Azevedo, afin d'examiner l'état et les perspectives de la coopération bilatérale entre l'Algérie et l'Angola dans le domaine des hydrocarbures.

Les deux parties ont souligné l'importance de renforcer le partenariat entre les deux pays et d'élargir les domaines de coopération tout au long de la chaîne de valeur de l'industrie pétrolière et gazière, notamment dans les domaines de l'exploration et de la production, de la valorisation optimale des ressources, du raffinage et de la pétrochimie, ainsi que de la formation à travers l'Institut algérien du pétrole et l'Académie de gestion de Sonatrach.

Les deux responsables ont également échangé leurs points de vue sur les moyens de renforcer la coopération entre le groupe Sonatrach et les différentes institutions et entreprises angolaises actives dans le secteur des hydrocarbures, en mettant l'accent sur l'échange d'expertise et d'expériences, le développement des programmes de for-

mation et de transfert de connaissances, ainsi que la promotion de partenariats industriels et techniques contribuant à accroître la valeur ajoutée des ressources naturelles des deux pays.

VERS UNE MISSION TECHNIQUE DE SONATRACH EN ANGOLA

Dans ce cadre, il a été convenu d'organiser une visite de travail de cadres et d'experts du groupe Sonatrach en Angola dans la période à venir, afin d'approfondir les consultations techniques, d'explorer les opportunités de coopération et d'identifier des projets de partenariat concrets et mutuellement bénéfiques.

Le ministre d'État a souligné, à cette occasion, l'importance d'élargir la coopération algéro-angolaise à des domaines prometteurs, reflétant la profondeur des relations fraternelles entre les deux pays et leur volonté commune de renforcer leur partenariat stratégique. Il a également rappelé que la visite officielle du président de la République d'Angola, João Lourenço, en Algérie au mois de mai dernier, ayant abouti à la signature de onze accords de coopération, constitue une forte impulsion pour

consolider la coopération bilatérale et accompagner la dynamique économique et de développement que connaît le continent africain.

ENGAGEMENT POUR UNE INTÉGRATION AFRICAINE DURABLE

Il a réaffirmé l'engagement de l'Algérie, conformément aux orientations du président de la République, à poursuivre le renforcement de ses partenariats stratégiques avec les pays africains frères et à contribuer activement à la construction d'une économie continentale intégrée, fondée sur le développement durable et l'accès universel à l'énergie, en cohérence avec les objectifs de l'Agenda Afrique 2063 et les principes de coopération Sud-Sud et d'intégration régionale africaine.

POSITION DE L'ANGOLA ET PERSPECTIVES COMMUNES

De son côté, le ministre angolais des Ressources minières, du Pétrole et du Gaz a salué les relations fraternelles et distinguées entre les deux pays, soulignant l'expérience algérienne en matière d'explora-

tion, de production et de développement de l'industrie pétrolière et gazière, ainsi que les efforts déployés dans le domaine de la transition énergétique et du développement des compétences humaines. Il a exprimé la volonté de son pays de renforcer la coopération avec l'Algérie et de tirer parti de son expertise au service des intérêts communs et du développement des deux nations.

La réunion s'est tenue en présence du président-directeur général du groupe Sonatrach, Nourredine Daoudi, du président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures, Samir Bakhti, ainsi que de cadres du ministère.

Côté angolais, ont pris part à la rencontre le président du conseil d'administration de l'Agence nationale du pétrole, du gaz et des biocarburants (ANPG), Paulino Fernando de Carvalho Jerónimo, le président-directeur général de la compagnie nationale des hydrocarbures Sonangol, Sebastião Pai Querido Gaspar Martins, ainsi que le secrétaire d'État chargé du pétrole et du gaz, José Alexandre Barroso.

COMMERCE EN LIGNE

Les cartes Visa et Mastercard désormais acceptées



La Banque d'Algérie a publié, hier, la nouvelle mise à jour de la liste des produits et services bancaires agréés en Algé-

rie. Cette actualisation s'accompagne de l'octroi de nouvelles autorisations commerciales à plusieurs banques et établissements financiers, à l'issue de l'examen des dossiers soumis.

Parmi les principales nouveautés figure l'autorisation d'émission de cartes bancaires (CIB) intégrant un service de paiement différé destiné aux particuliers.

La mise à jour prévoit également le déploiement des paiements via codes QR pour les particuliers, les entreprises et les commerçants. Ce dispositif concerne notamment les transferts entre particuliers, les paiements entre particuliers et

entreprises, ainsi que les opérations de remboursement entre entreprises et particuliers.

Par ailleurs, les détenteurs de cartes internationales (Visa et Mastercard) émises par des banques étrangères pourront désormais effectuer des paiements sur des sites marchands algériens, permettant, ainsi, aux web-marchands de droit algérien de commercialiser leurs

produits ou services en ligne. Cette mesure devrait favoriser le développement du commerce en ligne et permettre aux opérateurs locaux d'accéder à une clientèle internationale.

DESSALEMENT EN ALGÉRIE

Trois accords pour consolider la sécurité hydrique

L'objectif est de renforcer la coopération entre le secteur économique, la recherche scientifique et l'université afin d'accélérer l'innovation et de consolider la sécurité hydrique du pays dans le cadre de la stratégie nationale de l'eau 2021-2030.

Trois accords-cadres de coopération ont été signés, hier, entre la société algérienne de dessalement d'eau Algerian Desalination Company, filiale du groupe Sonatrach, et plusieurs des institutions et organismes nationaux, lors d'une cérémonie présidée par le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, en présence de la ministre de l'Environnement et de la Qualité de vie, Kaouter Krikou, et du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui.

Etaient également présents, le PDG de Sonatrach, Nouredine Daoudi, le PDG de l'Algerian Desalination Company, Lahcen Bada, ainsi que des responsables du secteur de la recherche scientifique et du développement durable, et du recteur de l'Université Kasdi- Merbah d'Ouargla.

Ces accords s'inscrivent dans la stratégie nationale visant à renforcer les synergies entre les entreprises publiques et les institutions scientifiques et universitaires afin de soutenir l'innovation, la recherche appliquée et la transition vers un modèle de développement durable, tout en consolidant la sécurité hydrique du pays.

UNE COOPÉRATION STRUCTURELLE

Le premier accord, conclu avec l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONED), porte sur le renforcement du suivi environnemental, la promotion du développement durable et l'échange d'expertises techniques et scientifiques.



Le deuxième accord, signé avec la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT), vise à encourager la recherche appliquée et l'innovation, ainsi que le transfert de savoir-faire, notamment à travers la valorisation des sous-produits issus du dessalement, tels que les sels et matières minérales.

Le troisième accord, conclu avec l'Université Kasdi- Merbah d'Ouargla, concerne le développement de la coopération entre le secteur économique et l'université, notamment à travers la formation, l'encadrement des étudiants et la mise en œuvre de projets de recherche conjoints.

UN LEVIER INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE

Dans son intervention, Mohamed Arkab a rappelé que l'Algérie, sur instructions du président de la République, a adopté une vision stratégique dans le cadre de la stratégie nationale de l'eau 2021-2030. Celle-ci repose sur la diversification des sources d'approvisionnement et le recours accru aux ressources non conventionnelles, en particulier le dessalement de l'eau de mer.

Le ministre a souligné que ces accords traduisent une volonté de renforcer la coopération entre les différents acteurs nationaux pour atteindre les objectifs de

développement durable et consolider la sécurité hydrique et environnementale du pays.

Le ministre a également mis en avant le rôle central du secteur des hydrocarbures, à travers Sonatrach et ses filiales, dans la mise en œuvre de cette stratégie, notamment via l'Algerian Desalination Company, qui mobilise son expertise industrielle et technologique au service de ce programme structurant.

L'Algérie dispose aujourd'hui d'une capacité de production d'environ 3,85 millions de m³ par jour, couvrant près de 42% des besoins en eau potable. Les autorités visent une couverture de 60 % à l'horizon 2030.

INNOVATION ET SOUVERAINETÉ HYDRIQUE

Ces nouveaux accords ouvrent une phase axée sur la recherche, l'innovation et le développement technologique, avec pour objectifs le renforcement de la surveillance environnementale, la création de solutions innovantes et la formation de compétences nationales spécialisées.

Enfin, le ministre d'État a insisté sur la place centrale de la recherche scientifique dans la stratégie du groupe Sonatrach, estimant que la souveraineté hydrique et le développement durable passent par l'investissement dans le savoir, la valorisation des compétences et la coopération entre universités, centres de recherche et entreprises économiques.

R. N.

INVESTISSEMENTS

Un suivi en temps réel

Un groupe de travail chargé de l'évaluation de l'investissement national a été installé au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, sous la présidence de Kamel Bedari. Cette initiative s'inscrit dans la mise en œuvre des instructions du Premier ministre, Sifi Ghrieb. Piloté en coordination avec l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAP) et le Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD), ce groupe devra établir un diagnostic global de l'investissement en Algérie afin de servir de base à la future stratégie nationale d'investissement. Ses travaux porteront sur l'analyse de l'évolution de l'investissement, l'évaluation de son impact économique et social, ainsi que l'identification des freins existants, avec des propositions de solutions. Le projet prévoit également la création d'une plateforme numérique de suivi en temps réel des investissements, basée sur des indicateurs de performance (KPI), pour améliorer la transparence et l'efficacité du pilotage. Un rapport préliminaire sera remis au Premier ministre au plus tard le 15 juillet 2026.

FRAUDE DANS L'IMPORT-EXPORT Coup de frein aux abus



À partir du 1er juillet prochain, le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations mettra en œuvre un nouveau dispositif réglementaire visant à renforcer le contrôle des opérations d'importation et d'exportation, à lutter contre les pratiques frauduleuses et à améliorer la traçabilité des flux commerciaux. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre des orientations des hautes autorités du pays, qui visent à assainir l'environnement économique national. Elles ont été détaillées par Samir Derradji, directeur général de la promotion des exportations, lors de son passage à l'émission «L'Invité du jour» de la Chaîne III de la Radio algérienne.

Selon le responsable, «plusieurs enquêtes administratives et contrôles de terrain ont mis en évidence des pratiques de contournement de la réglementation, ayant pour conséquence de fragiliser les mécanismes de contrôle, de favoriser la fuite des devises et de perturber le fonctionnement normal du marché». Il a ajouté que «l'administration est là justement pour colmater toute brèche dans la réglementation».

LA FIN DU RÉGIME DÉROGATOIRE

La première mesure concerne les exportations de produits frais et périssables, qui bénéficiaient jusque-là d'un régime dérogatoire en raison de leur nature et de la nécessité d'assurer leur acheminement rapide vers les marchés étrangers. Ce dispositif permettait l'expé-

dition avant la domiciliation bancaire, avec un délai de quinze jours pour régularisation.

Toutefois, des insuffisances ont été constatées. «Le produit périssable permettait aux opérateurs d'exporter et de domicilier après coup. Ils disposaient de quinze jours pour déclarer et domicilier l'opération. Malheureusement, beaucoup d'entre eux ne revenaient pas», a expliqué l'intervenant. Afin d'y remédier, le ministère impose, désormais, une nouvelle règle. «À partir du 1er juillet, tout exportateur de produits périssables est tenu de présenter, avant la deuxième expédition, la facture domiciliée de la précédente opération», a-t-il précisé.

ENCADREMENT RENFORCÉ DES PETITES EXPORTATIONS

Par ailleurs, les exportations d'un montant inférieur à 100 000 DA, auparavant exemptées de domiciliation bancaire, ont parfois été utili-

sées de manière abusive par certains opérateurs, qui fractionnaient leurs transactions pour contourner les contrôles. Désormais, ces opérations seront soumises à une autorisation préalable du ministère du Commerce extérieur afin de renforcer la traçabilité et d'éviter tout détournement de la réglementation. La troisième mesure cible les opérations d'exportation réalisées par des intermédiaires, pour lesquelles des cas de sous-facturation ont été constatés. Certains produits seraient exportés à des prix artificiellement bas, entraînant une perte de devises pour le pays. Désormais, toute opération devra être accompagnée d'une autorisation du producteur validant le prix réel du produit.

Enfin, la dernière mesure impose aux importateurs de fournir un plan détaillé précisant les conditions de stockage, les circuits de distribution et la destination finale des marchandises importées.

L'objectif est de renforcer la transparence des circuits commerciaux et de lutter contre la spéculation et les pénuries artificielles, notamment dans le secteur des pièces de rechange automobile. Selon le responsable, ces dispositions marquent une nouvelle étape dans la modernisation de la gouvernance économique. Elles visent à renforcer la transparence, sécuriser les flux financiers, protéger le marché national et améliorer l'attractivité de l'économie.

R. N.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Les comptables en première ligne

Une nouvelle instruction impose désormais aux experts-comptables, commissaires aux comptes et comptables agréés des obligations strictes de vigilance, de contrôle et de déclaration des opérations suspectes, faisant d'eux des acteurs clés du système de prévention financière.

Le Conseil national de la comptabilité impose aux experts-comptables, commissaires aux comptes et comptables agréés la mise en œuvre d'un nouveau dispositif de contrôle visant à lutter contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive.

Dans une récente instruction, le Conseil national de la comptabilité a rendu obligatoire l'application d'un système intégré de prévention contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive. Cette mesure fait désormais de la déclaration des opérations suspectes une obligation professionnelle pour ces catégories. L'instruction, datée du 11 juin 2026, impose aux professionnels concernés une série de mesures préventives visant à renforcer le contrôle des transactions financières et à détecter précocement toute activité susceptible d'être liée à des infractions financières ou à des financements illicites. Elle s'inscrit dans le cadre de la loi n° 05-01 du 6 février 2005 relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, modifiée et complétée.

DE NOUVELLES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES

L'instruction définit six obligations essentielles auxquelles les experts-comptables, commissaires aux comptes et comptables agréés doivent se conformer. Il s'agit de la mise en œuvre de mesures de vigilance à l'égard de la clientèle, l'identification et la vérification du bénéficiaire effectif, la détection des opérations suspectes, la



déclaration de soupçon et exemption du déclarant, la conservation rigoureuse des documents, ainsi que la mise en place de programmes de conformité et de contrôle interne. Ces mesures obligent les professionnels à vérifier l'identité des clients, la nature de leurs activités et à assurer un suivi continu de la relation d'affaires, tout en identifiant les personnes qui bénéficient réellement des opérations financières ou des structures juridiques concernées.

La conservation des documents, pièces justificatives et registres relatifs aux opérations et relations professionnelles devient également une exigence centrale, afin de garantir la traçabilité des informations et leur mise à disposition des autorités com-

pétentes en cas de besoin.

RENFORCEMENT DU CONTRÔLE FINANCIER

Cette instruction confère aux professionnels comptables un rôle plus actif dans le système national de contrôle financier. Leur mission ne se limite plus à la tenue et à la révision des comptes, mais inclut désormais la détection précoce des indices d'opérations illicites.

Les professionnels doivent ainsi mettre en place des programmes de conformité et de contrôle interne comprenant des politiques et procédures claires d'évaluation des risques, de surveillance des opérations et de traitement des situations inhabi-

tuelles, afin de garantir l'application effective des exigences de prévention.

Ce dispositif s'appuie sur un cadre réglementaire entré en vigueur par décision du 14 avril 2026, publiée au Journal officiel n° 38 du 25 mai 2026, et élaboré par un groupe de travail spécialisé mis en place par le ministre des Finances au début de l'année 2025.

LUTTE CONTRE LES OPÉRATIONS SUSPECTES

La déclaration de soupçon constitue l'une des principales nouveautés de cette instruction. Les professionnels sont désormais tenus de signaler aux autorités compétentes toute opération présentant des indices sérieux de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme ou de financement de la prolifération des armes de destruction massive.

L'instruction précise que le déclarant bénéficie d'une protection juridique et d'une exonération de responsabilité dans les cas prévus par la loi, afin d'encourager la déclaration sans crainte de poursuites.

Le nouveau dispositif impose également le signalement des opérations atypiques ne correspondant pas à la nature de l'activité déclarée ou suscitant des doutes sur l'origine des fonds ou l'identité du bénéficiaire effectif, renforçant ainsi l'efficacité du système de contrôle préventif.

Par ailleurs, le Conseil national de la comptabilité accompagnera les professionnels concernés à travers des programmes de formation et des campagnes de sensibilisation, afin de leur permettre de mieux comprendre et appliquer ces nouvelles exigences conformément aux législations nationales en vigueur.

AUTOMOBILE

Fiat, levier de l'ambition export de l'Algérie

L'Algérie souhaite se positionner davantage dans la filière automobile et voit en Fiat un potentiel tremplin vers les marchés internationaux. L'idée est claire : intégrer les producteurs locaux de composants et de pièces de rechange dans les chaînes d'approvisionnement du groupe Stellantis, afin de renforcer l'industrie nationale et de générer de nouvelles opportunités à l'export. Le dossier a été au centre d'une réunion à Alger entre le ministre

du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, et le directeur général de Fiat Algérie, Raoui Badji. Cette rencontre s'inscrit, selon le ministre, dans la dynamique engagée pour renforcer l'industrie automobile du pays, considérée comme stratégique. Au cœur des discussions figurent notamment les entreprises algériennes spécialisées dans la production de pièces de rechange et de composants, déjà conformes aux stan-

dards exigés par Stellantis. Pour elles, la prochaine étape pourrait être l'accès au réseau international lié à Fiat, notamment dans le secteur des services après-vente. Entrer dans une chaîne d'approvisionnement mondiale signifierait, pour ces fournisseurs, ne plus se limiter au marché intérieur, mais répondre à des exigences plus larges, respecter des standards plus élevés et saisir de nouvelles opportunités commerciales. À terme, cette intégration dans le

réseau Stellantis pourrait ouvrir la voie à une augmentation des exportations et contribuer à valoriser la production locale. Pour l'Algérie, toutefois, l'enjeu dépasse le seul secteur automobile. Le gouvernement ambitionne de construire une base industrielle plus solide, capable de créer des emplois qualifiés, d'attirer des compétences et d'améliorer la compétitivité du pays. Dans ce cadre, la présence de Stellantis et de Fiat joue un rôle central,

notamment au regard des investissements déjà engagés ces dernières années. Le véritable défi sera de transformer les certifications et homologations en résultats concrets : contrats, fournitures, exportations et présence durable dans les chaînes internationales. Si le projet se concrétise, l'Algérie pourrait renforcer sa position non seulement comme marché automobile, mais aussi comme plateforme de production tournée vers l'export.

INDUSTRIE MILITAIRE

L'ANP et SOMIZ renforcent leur coopération

Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du Haut Commandement de l'Armée nationale populaire visant à développer l'industrie militaire et à renforcer sa contribution au soutien de l'économie nationale, une convention a été signée, ce

dimanche 14 juin 2026, entre l'entreprise militaire à caractère industriel et commercial, le Centre d'ingénierie et de développement en mécanique et électronique de l'Armée nationale populaire, relevant de la 1^{re} Région militaire, et la Société de mainte-

nance industrielle d'Arzew (SOMIZ). Cette convention porte sur l'étalonnage des instruments et appareils de mesure, dans le cadre du renforcement de la coopération technique et du développement des capacités nationales dans ce domaine stratégique.

PNEUS POUR TAXIS

Le coup de pouce de Naftal

Le Syndicat national des transporteurs par taxi (UGTA) a annoncé la mise en place de facilités, en coordination avec Naftal, pour permettre aux professionnels du secteur d'acquiescer des pneus adaptés à leurs

véhicules.

L'entreprise propose des pneus de marque Continental, reconnus pour leur qualité et leur durabilité, disponibles en plusieurs dimensions selon les stocks.

Le syndicat a salué cette initiative, qui vise à améliorer les conditions de travail des chauffeurs de taxi, tout en appelant les professionnels à se rapprocher des canaux officiels pour plus d'informations.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Les briquetiers algériens associés

Le ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables a exprimé sa volonté d'associer l'Association des briquetiers algériens aux efforts nationaux de rationalisation de la consommation énergétique et d'amélioration de l'efficacité énergétique. Lors d'une rencontre à Alger avec une délégation de l'association, les discussions ont porté sur la maîtrise de la demande énergétique, notamment en période de forte consommation. Le ministère a également proposé d'intégrer l'association à la commission intersectorielle de maîtrise de l'énergie, afin de renforcer la concertation entre les acteurs concernés et soutenir la stratégie nationale en matière d'énergie durable.

DES MALFAITEURS S'INTRODUISENT DANS LA RÉSIDENCE DE BOUTEFLIKA

Les pourvois en cassation rejetés



La chambre criminelle de la Cour suprême a rejeté les pourvois en cassation introduits par les avocats des accusés condamnés dans l'affaire de la tentative de vol perpétrée au sein de la résidence de la famille de l'ancien président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Par Redouane Hannachi

Par cette procédure, les condamnés espéraient obtenir un allègement des peines prononcées à leur encontre le 17 mai 2025 par le tribunal criminel d'Alger de deuxième instance. Dans leurs mémoires, ils estimaient que les sanctions infligées étaient excessives.

UNE TENTATIVE DE VOL DÉJOUÉE

Les faits remontent à une tentative de vol qualifié visant l'une des résidences de la famille Bouteflika, située sur le boulevard Bougara à El Biar. Grâce à la vigilance des voisins et à l'intervention rapide des services de sécurité, l'opération a été déjouée avant que les auteurs ne puissent prendre la fuite avec leur butin. Selon l'enquête, quatre individus étaient impliqués dans cette affaire. Trois d'entre eux ont réussi à

s'enfuir dans un premier temps, tandis qu'un suspect a été arrêté sur les lieux. Les objets destinés à être dérobés ont été récupérés. Les investigations ont révélé que les mis en cause avaient bénéficié de la complicité du jardinier de la résidence. Le complexe immobilier concerné est composé de plusieurs villas appartenant à des membres de la famille Bouteflika, notamment Saïd et Nacer Bouteflika.

LE RÔLE DU JARDINIER

Interpellé puis entendu par les services de police judiciaire de la sûreté d'Alger, le jardinier a reconnu travailler depuis plusieurs années au sein de la résidence, assurant à la fois l'entretien des espaces verts et la surveillance des lieux. Il a toutefois nié toute implication directe dans la tentative de vol, affirmant avoir découvert les faits après avoir constaté qu'une porte était restée entrouverte. Les enquêteurs ont néanmoins relevé plusieurs éléments laissant présumer son implication dans la préparation de l'opération. Au cours de son audition, il a précisé que les objets ciblés par les malfaiteurs comprenaient notamment huit chauffages, deux climatiseurs, trois chauffe-bains, un réfrigérateur et une machine à laver de grande valeur. Deux cuisinières étaient également sur le point d'être emportées.

LES AVEUX DES COMPLICES

Après son arrestation, le principal suspect a rapidement fourni aux enquêteurs les identités de ses complices. Ceux-ci ont

été appréhendés quelques heures plus tard dans différents quartiers de la capitale. Parmi eux figurait un individu connu sous le surnom d'«El Chenoui». Lors de son interrogatoire, ce dernier a reconnu avoir participé à l'opération après avoir été convaincu par un pâtissier résidant dans les environs que des sommes importantes d'argent et des objets de valeur pouvaient se trouver dans des biens appartenant à ce qu'il appelait «Issaba». L'accusé a reconnu les faits, affirmant avoir participé à l'opération avec les autres membres du groupe entre 23 heures et 2 heures du matin, sans être inquiété.

DES PEINES CONFIRMÉES

Présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs, les suspects ont fait l'objet d'une information judiciaire pour association de malfaiteurs et vol qualifié. Ils ont ensuite été placés en détention provisoire à l'établissement pénitentiaire d'El Harrach. Lors de leur premier procès devant le tribunal criminel de Dar El Beïda, ils avaient été condamnés à des peines allant de cinq à dix ans de prison ferme. En appel, l'affaire a été réexaminée par le tribunal criminel d'Alger de deuxième instance, siégeant aux Ruisseaux. Au cours des débats, les accusés sont revenus sur certaines de leurs déclarations et se sont mutuellement rejeté la responsabilité des faits. Dans son réquisitoire, le procureur général a souligné que les preuves matérielles et les éléments du dossier établissaient clairement la culpabilité

des prévenus. Il a requis une peine de quinze ans de réclusion criminelle contre chacun d'eux, estimant qu'ils avaient préparé méthodiquement cette tentative de vol avec la complicité du jardinier. Après délibération, le tribunal a retenu la culpabilité des accusés tout en leur accordant les circonstances atténuantes. Les peines ont finalement été fixées entre cinq et sept ans de prison ferme. Estimant néanmoins ces sanctions trop sévères, les condamnés ont saisi la Cour suprême. Leur recours a finalement été rejeté, rendant ainsi définitives les condamnations prononcées à leur encontre.

R. H.

POURSUIVIES DANS UNE AFFAIRE LIÉE AU MAK

Le procès de sept personnes reporté

Le tribunal criminel d'appel d'Alger a décidé de reporter à la prochaine session criminelle le procès de sept personnes poursuivies pour leur implication présumée dans une affaire liée au Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie (MAK), organisation classée comme terroriste par les autorités algériennes. L'audience, qui devait se tenir hier, a été renvoyée à la demande des avocats de la défense. Dans cette affaire, dont l'enquête a été ouverte à la suite des incendies ayant touché plusieurs régions de Kabylie en 2022, le tribunal criminel de première instance avait déjà prononcé plusieurs condamnations. Parmi elles figure celle de Ferhat Mehenni, poursuivi en son absence et condamné par contumace à une peine de vingt ans de réclusion criminelle. Les sept prévenus figurent parmi les vingt personnes mises en cause dans ce dossier. Ils sont poursuivis notamment pour atteinte à l'intégrité du territoire national, diffusion de fausses informations susceptibles de porter atteinte à la sécurité de l'État et incitation à la haine. Selon les éléments de l'enquête, les accusés auraient communiqué, via les réseaux sociaux, des informations relatives aux incendies survenus en Kabylie et entretenu des contacts réguliers avec Ferhat Mehenni, dirigeant du MAK. Lors du procès en première instance, les prévenus, qui comparaissaient en liberté, ont soutenu que les faits qui leur étaient reprochés se limitaient à leurs échanges avec Ferhat Mehenni, responsable du mouvement interdit. Par ailleurs, ce dernier fait l'objet de plusieurs procédures judiciaires et de mandats d'arrêt émis par la justice algérienne.

R. H.

ATTEINTE AUX SYMBOLES DE L'ÉTAT
L'ex-avocate Latifa Dib condamnée à 4 ans de prison ferme

Le tribunal correctionnel de Sidi M'hamed a rendu, hier, son verdict dans une salle comble : l'ancienne avocate Latifa Dib a été condamnée à quatre ans de prison ferme, assortis d'une amende de 200 000 dinars, pour atteinte aux symboles de l'État. À l'énoncé de la décision, la prévenue est restée sans réaction, visiblement sous le choc. Elle a été reconnue coupable après examen des faits qui lui étaient reprochés. Lors de l'audience, le représentant du ministère public, le procureur de la République du tribunal correctionnel de Sidi M'hamed, avait requis une peine plus lourde, soit cinq ans de prison ferme et 500 000 dinars d'amende. L'inculpée, actuellement détenue, était poursuivie pour la diffusion de publications jugées diffamatoires sur les réseaux sociaux, visant notamment le président de la République Abdelmadjid Tebboune ainsi que le chef d'état-major de l'ANP, Saïd Chengriha.

Lors de son audition par le président du tribunal correctionnel, Latifa Dib a reconnu être à l'origine des publications incriminées sur Facebook, tout en niant toute intention de porter atteinte aux symboles de l'État. Elle a affirmé que ses messages visaient, selon elle, à attirer l'attention sur des pressions et menaces qu'elle dit avoir subies. Dans une déclaration émotive, elle a insisté sur son attachement aux institutions du pays, affirmant rester fidèle à ce qu'elle considère comme des symboles de la nation, rappelant également son histoire familiale liée à la guerre de libération. Elle a par ailleurs demandé son acquittement, contestant la gravité des accusations retenues contre elle lors de l'enquête. Enfin, ses avocats ont annoncé leur intention d'interjeter appel du jugement, ce mercredi, devant la chambre pénale de la cour d'Alger pour la révision du procès.

R. H.

TROISIÈME ÉDITION DE LA COURSE URBAINE D'ALGER 2026 10.000 participants attendus

La troisième édition de la Course urbaine d'Alger 2026 (Algiers Urban Trail), prévue le vendredi 26 juin à partir de 18h30, devrait enregistrer une participation record de 10.000 coureurs, ont annoncé dimanche les organisateurs de cette manifestation.

S'exprimant lors de la cérémonie de présentation de l'événement organisée à Alger centre, le président de la Ligue Algéroise de ski et Sports de montagne (LASSM), Youcef Benbessi, a indiqué que «cette édition connaîtra une hausse considérable du nombre de participants, qui passera à 10.000 coureurs et coureuses, contre 3.000 lors de l'édition précédente et seulement 1.000 lors de la première édition». Il a précisé que les participants viendront de différentes wilayas du pays, mais également de la communauté nationale établie à l'étranger ainsi que de plusieurs pays étrangers. «Ce qui distingue cette édition, c'est que les inscriptions des 10.000 participants ont été clôturées en seulement 24 heures», a-t-il souligné. Au sujet du parcours, Benbessi a expliqué que les organisateurs ont choisi de le garder secret afin de réserver une surprise aux participants qui le découvriront le jour de la course. Il a toutefois assuré que les coureurs traversent plusieurs sites emblématiques de la capitale sur une distance totale de 19,7 kilomètres. Afin de garan-

tir le succès de cette manifestation, quelque 3.000 organisateurs seront mobilisés.

DISPOSITIF MÉDICAL RENFORCÉ

Le dispositif comprend également 80 médecins, 300 secouristes et 20 ambulances, dont six équipées de matériel médical spécialisé. Des postes de secours seront installés tous les deux kilomètres, en plus de centres médicaux avancés fixes et mobiles et de sept points de ravitaillement en eau minérale et en fruits. Le départ sera donné depuis la plage Marina du Parc des Sablettes, tandis que l'arrivée est prévue au niveau du Maqam Echahid. La course sera divisée en cinq vagues. Les athlètes de l'élite prendront le départ à 18h30, suivis des catégories rapides à 18h32, des catégories semi-rapides à 18h36, des participants de la catégorie semi-loisir à 18h46, puis du grand public à partir de 19h00. Selon Benbessi, la manifestation sera également marquée par l'organisation de plusieurs activités culturelles, sportives et destinées à la jeunesse, avec de nombreuses surprises



au programme.

UNE DIMENSION INTERNATIONALE

La 3e édition d'Algiers Urban Trail-2026 a acquis une dimension internationale lui permettant, selon le conférencier, de se positionner parmi les manifestations sportives de référence dédiées aux courses urbaines. «L'objectif ne se limite pas à l'aspect sportif, mais englobe également les dimensions touristique, culturelle et historique à travers la promotion des principaux sites et monuments d'Alger», a-t-il affirmé. De son côté, le directeur de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Al-

ger, Amine Saâd, a estimé que cette manifestation figure parmi les plus importantes organisées dans la capitale. Elle vise, selon lui, à mettre en valeur le patrimoine historique et touristique d'Alger tout en renforçant son rayonnement international grâce à la participation de coureurs étrangers qui feront spécialement le déplacement pour prendre part à cette course. Il a également relevé que le nombre de participants est en hausse par rapport aux éditions précédentes et que ceux-ci découvriront de nouveaux sites historiques qui constitueront une véritable surprise. Pour sa part, Ali Mokrani, conseiller du ministre,

wali d'Alger, a souligné que cet événement dépasse le cadre purement sportif puisqu'il «constitue également un outil de promotion touristique, culturelle et historique de la capitale». Il a rappelé que les participants empruntent plusieurs grandes artères d'Alger portant les noms des martyrs de la guerre de libération nationale, ainsi que de nombreux sites culturels, touristiques et musées. Evoquant l'édition précédente, il a indiqué qu'elle avait suscité un vif engouement auprès de la communauté nationale établie à l'étranger grâce à l'ambiance exceptionnelle ayant régné tout au long de la course et qui avait permis aux participants de découvrir la beauté de la capitale. «Cela constitue une source de fierté et contribue à renforcer l'ambition de faire d'Alger l'une des grandes métropoles du bassin méditerranéen», a-t-il ajouté, appelant les citoyens à se mobiliser le long des artères de la capitale pour encourager les coureurs tout au long du parcours. Les organisateurs ont par ailleurs annoncé que les dossards des participants, portant leurs numéros d'identification, seront distribués dès lundi.

71^E ANNIVERSAIRE DU MASSACRE DU VILLAGE D'AMARA Batna commémore l'événement

La wilaya de Batna a commémoré, dimanche, le 71e anniversaire du massacre perpétré dans la nuit du 14 juin 1955 par l'armée coloniale dans la mechta d'Oum Lebbal, près du village d'Amara (commune d'Oued Chabâa), causant la mort en martyrs de 15 algériens désarmés, dont 7 appartenant à une même famille. Le wali de Batna, Riadh Benahmed, accompagné de membres de la famille révolutionnaire, a supervisé les cérémonies de commémoration de ce triste anniversaire en présence d'une foule nombreuse de

citoyens résidant dans ce village. La cérémonie commémorative a débuté par la pose d'une gerbe de fleurs au pied de la stèle érigée à la mémoire des victimes de ce massacre en hommage aux martyrs de la glorieuse Révolution. Intervenant à cette occasion, Sohaïb Khezzer qui a perdu 7 membres de sa famille au cours de ce massacre, a rappelé que les habitants de ce petit hameau ont enduré un véritable cauchemar du fait de la répression sauvage qui s'était abattue sur eux, cette nuit-là, faisant 15 morts parmi des civils innocents

et sans armes. Khezzer a ajouté que ce massacre a été commis en représailles à une opération de fidaï menée par le défunt moudjahid, le colonel Hadj Lakhdar. La réponse de l'armée d'occupation, qui cibla des civils innocents, fut aussi brutale que sanglante, selon le même intervenant. Le désir de vengeance de l'armée d'occupation fut omniprésent jusqu'à l'indépendance, l'état de persécution et de l'oppression des habitants de cette région ne commença à se desserrer qu'après de longues années, selon Khezzer qui a évoqué les sacri-

fices énormes que les habitants de la mechta ont consentis pour la patrie, tout comme les autres habitants des hameaux et villages de l'Aurès et d'autres régions du pays. Notons que le wali, mettant à profit cette occasion, a effectué une visite d'inspection dans les communes de Batna, d'Oued Chabâa, de Merouana, d'Oued El Ma et de Ksar Belezma pour s'enquérir de l'avancement de plusieurs projets de développement liés, notamment au secteur de l'éducation, en prévision de la prochaine rentrée scolaire.

PUB

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA D'ADRAR
NIF : 4080 15 00000 1062**

AVIS DE COERCITION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles 65,82 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des travaux publics de la wilaya d'Adrar informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°: 05/2026, par la correction d'attribution provisoire paru dans le quotidien *الوقوع اليومي* du 31/05/2026 et Le Géant Sportif du 01/06/2026.

la correction relatif de :

l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°: 05/2026, paru dans le quotidien *الوقوع اليومي* du 09/02/2026 et

CRÉSUS du 09/02/2026 et presses électroniques CHÉRCHELL NEWS et ALGERIE BREVES NEWS du 11/02/2026 relatif de : control géotechnique de projet Renforcement de la route reliant Adrar à Aoulef sur 50 km Wilaya d'Adrar repartie en 02 lots:

- ✓ Lot n°01 : sur 27 km du Pk 05 au Pk 12 et du Pk 53 au Pk 73
- ✓ Lot n°02 : sur 23 km du Pk 45 au Pk 53 et du Pk 73 au Pk 88

Au lieu de

l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°: 04/2026, paru dans le quotidien *الوقوع اليومي* du 09/02/2026 et

Le Géant Sportif du 09/02/2026 et presses électroniques L'ESPOIR LIBERE et INTER NEWS du 11/02/2026 relatif de : Suivi géométrique de projet Renforcement de la route reliant Adrar à Aoulef sur 50 km Wilaya d'Adrar repartie en 02 lots:

- ✓ Lot n°01 : sur 27 km du Pk 05 au Pk 12 et du Pk 53 au Pk 73
- ✓ Lot n°02 : sur 23 km du Pk 45 au Pk 53 et du Pk 73 au Pk 88

Le reste sans changement

Que l'évaluation des offres a donné l'attribution provisoire suivante :

LOT	Laboratoire	Note technique	Montant du soumission en TTC	Observation
01	Laboratoire des Travaux Publics de l'ouste NIF : 099931010352443	70 pts	19.278.000 ,00 DA	Pré qualifié techniquement -Offre Moins disant
02	EURL LBTP REDOUANE ABDELAZIZ NIF :0009390543117943	53 pts	18.611.600,00 DA	Pré qualifié techniquement -Offre Moins disant

Les soumissionnaires qui contestent cette attribution provisoire, peuvent introduire leurs recours, dans un délai de dix (10) jours à compter de la 1ère parution de cet avis dans la presse ou le BOMOP auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Adrar.

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillées de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière sont invités de se rapprocher des services de la DTP, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis pour leur communiquer leurs résultats par écrit.

PROJET D'ACCORD ENTRE L'IRAN ET LES ETATS-UNIS

L'espoir du Liban

Le président libanais Joseph Aoun a exprimé, hier, l'espoir que l'accord de paix entre l'Iran et les USA puisse «mettre fin définitivement» à la guerre avec l'entité sioniste.

Le Liban suit avec une attention particulière les évolutions diplomatiques liées à l'annonce d'un accord entre les États-Unis et l'Iran, présenté par un médiateur pakistanais comme pouvant inclure un cessez-le-feu élargi à plusieurs fronts, dont le territoire libanais. Une perspective encore entourée de nombreuses zones d'ombre, mais qui suscite déjà des réactions politiques à Beyrouth, entre espoir de désescalade et prudence face à l'absence de confirmation officielle des clauses. Le président libanais Joseph Aoun a exprimé, hier, l'espoir que ce possible accord puisse «mettre fin définitivement» à la guerre avec l'entité sioniste et ouvrir une nouvelle phase de stabilité dans le pays. Selon un communiqué de la présidence, il a insisté sur le fait que «la stabilité et la sécurité du Liban font partie intégrante de tout effort sérieux visant à consolider la stabilité dans la région», soulignant l'attente des Libanais de voir ces engagements se traduire en mesures concrètes sur le terrain.

Le chef de l'État libanais a également remercié les acteurs impliqués dans les efforts diplomatiques visant à inclure le Liban dans les discussions de désescalade, estimant qu'un tel processus pourrait constituer un tournant vers une phase de reconstruction et de retour à la vie normale. Une position qui reflète la forte pres-



sion sociale et économique dans un pays fragilisé par des mois de tensions et d'affrontements intermittents dans le sud.

De son côté, le Premier ministre Nawaf Salam a rappelé que le gouvernement «n'a cessé de travailler depuis le début de la guerre imposée au Liban» pour tenter d'y mettre fin et protéger les civils. Il a exprimé l'espoir que l'annonce de ce cessez-le-feu puisse ouvrir la voie à un arrêt durable des hostilités et à un allègement des souffrances de la population.

Le chef du gouvernement a également évoqué la poursuite des négociations à Washington,

notamment sur des questions sensibles telles que le retrait total des forces sionistes du territoire libanais et la libération de détenus. Il a insisté sur la nécessité d'intensifier les efforts humanitaires afin de répondre à la crise des déplacés et de préparer les conditions d'un retour sécurisé dans les zones touchées.

DES CLARIFICATIONS ATTENDUES

Cependant, l'incertitude demeure. Une source officielle libanaise citée par l'AFP a indiqué que Beyrouth n'avait pas encore reçu de détails précis sur l'accord annoncé, notamment sur la por-

tée réelle du cessez-le-feu supposé inclure le Liban. Cette absence de clarification alimente les interrogations sur la mise en œuvre effective des engagements évoqués. Sur le terrain, la situation reste fragile. Dans le sud du pays, des échanges de tirs d'artillerie sionistes intermittents ont été signalés, bien que l'intensité des opérations militaires semble avoir diminué. Des habitants de plusieurs localités ont néanmoins commencé à revenir progressivement après des mois de déplacements forcés liés aux bombardements et aux combats.

Sur le plan politique, le président du Parlement Nabih Berri a

salué les efforts diplomatiques en cours, remerciant les États-Unis et l'Iran pour leur implication dans la recherche d'une solution incluant une clause garantissant la fin des hostilités au Liban et le respect de sa souveraineté. Une position qui traduit la volonté des autorités libanaises de voir leur pays pleinement intégré dans toute architecture régionale de stabilisation.

UNE STABILITÉ SUSPENDUE AUX NÉGOCIATIONS

En l'occupant sioniste, en revanche, les réactions sont nettement plus réservées. Le ministre de la Sécurité nationale Itamar Ben Gvir a affirmé que tout accord ne saurait engager l'entité sioniste s'il ne garantit pas sa sécurité, appelant à poursuivre les opérations militaires contre le Hezbollah jusqu'à son démantèlement complet. Une déclaration qui souligne les divergences profondes entre les acteurs régionaux quant aux conditions d'un éventuel apaisement. Entre espoirs diplomatiques et réalités du terrain, la situation reste donc suspendue à des clarifications officielles. Si l'idée d'un cessez-le-feu élargi suscite un certain optimisme au Liban, l'absence de détails concrets et la persistance de tensions militaires rappellent que la transition vers une stabilité durable demeure, pour l'instant, incertaine et hautement fragile.

R.I/agences

RDC

La rue conteste la réforme constitutionnelle

La République démocratique du Congo traverse une nouvelle zone de turbulences politiques à un moment particulièrement délicat de son histoire récente. Alors que le pays est déjà confronté à une situation sécuritaire préoccupante dans l'est de son territoire et à des défis sanitaires persistants, le débat autour d'une éventuelle révision de la Constitution a provoqué une vive contestation dans la capitale Kinshasa. Les manifestations organisées par l'opposition témoignent de la sensibilité d'un sujet qui touche directement à l'avenir institutionnel du pays et à la question de l'alternance démocratique.

KINSHASA SOUS TENSION

Depuis plusieurs jours, les rues de Kinshasa sont le théâtre de rassemblements dénonçant ce que l'opposition considère comme une tentative de préparer le terrain à un troisième mandat du président Félix Tshisekedi. Réélu pour un second mandat en 2023, le chef de l'État est en principe limité par la Constitution de 2006 à deux mandats présidentiels. Toute modification de cette disposition nécessiterait un processus complexe impliquant le Parlement ainsi qu'une consultation populaire.

La question suscite de profondes inquiétudes au sein d'une partie de la classe politique et de la société civile. Pour les opposants au projet, toucher aux dispositions encadrant la durée et le nombre des mandats présidentiels reviendrait à remettre en cause l'un des acquis les plus importants de la transition démocratique congolaise.

Ils estiment que le respect de la Constitution demeure une condition essentielle pour préserver la stabilité politique et éviter de nouvelles fractures dans un pays marqué par plusieurs décennies de crises institutionnelles. Face à ces critiques, les autorités tentent de rassurer. Des responsables gouvernementaux soulignent que le débat n'en est qu'à ses débuts et qu'aucune décision officielle n'a encore été prise. Ils présentent les discussions en cours comme une réflexion plus large sur l'adaptation des institutions aux réalités actuelles du pays, insistant sur la nécessité de renforcer l'efficacité de l'État et d'améliorer la gouvernance.

UNE CRISE DE CONFIANCE

Mais les manifestations de Kinshasa montrent que les explications du pouvoir peinent à convaincre une partie de l'opinion publique. Les incidents survenus lors des rassemblements, ainsi que les affrontements entre manifestants et forces de sécurité, illustrent le degré de tension qui entoure ce dossier. Plusieurs figures de l'opposition ont dénoncé une dérive susceptible de fragiliser davantage le climat politique national. Le débat dépasse désormais la seule question constitutionnelle. Pour de nombreux observateurs, il intervient dans un contexte particulièrement sensible marqué par l'intensification des activités du mouvement rebelle M23 dans l'est du pays. Les affrontements récurrents, les déplacements massifs de populations et les difficultés humanitaires mobilisent déjà



une grande partie des ressources de l'État. À cela s'ajoutent les défis sanitaires liés à la résurgence de certaines épidémies, qui continuent de peser sur les capacités des institutions publiques. Cette accumulation de crises rend le contexte politique encore plus complexe. Plusieurs analystes estiment qu'une confrontation prolongée autour de la réforme constitutionnelle pourrait détourner l'attention des priorités sécuritaires et économiques auxquelles le pays est confronté. Dans un État où les équilibres demeurent fragiles, toute polarisation excessive comporte le risque d'alimenter les tensions sociales et de compliquer davantage la gestion des autres urgences nationales.

Les prochaines semaines seront déterminantes. Deux scénarios semblent aujourd'hui se dessiner. Le premier verrait les autorités temporiser ou suspendre le projet afin de favoriser un dialogue avec l'op-

position et les organisations de la société civile.

Une telle option pourrait contribuer à réduire les tensions et à préserver un climat politique plus apaisé. Le second scénario serait celui d'une poursuite du processus de réforme malgré les contestations, avec le risque d'une mobilisation accrue de l'opposition et d'une aggravation de la crise politique.

UNE ÉPREUVE DÉCISIVE

Entre aspirations à la réforme et attachement au respect des équilibres constitutionnels, la République démocratique du Congo se trouve à un moment charnière. L'issue de ce débat ne déterminera pas seulement l'avenir du mandat présidentiel, mais également la capacité du pays à préserver sa stabilité institutionnelle dans un contexte régional et intérieur particulièrement exigeant.

MONDIAL 2026

L'ALLEMAGNE FRAPPE FORT, LE JAPON RÉSISTE



Des résultats qui lancent parfaitement la bataille pour la qualification au prochain tour.

La phase de groupes de la Coupe du monde 2026 a déjà livré ses premiers enseignements. Entre la démonstration de force de l'Allemagne face à Curaçao, le nul spectaculaire entre le Japon et les Pays-Bas, l'exploit retentissant de la Côte d'Ivoire contre l'Équateur et la lourde défaite de la Tunisie face à la Suède, le tournoi démarre sur un rythme intense.

La Coupe du monde 2026 de la FIFA est désormais lancée et les premières rencontres de la phase de groupes offrent déjà leur lot de spectacle. Dans une compétition où chaque point compte pour décrocher l'une des deux premières places qualificatives pour les huitièmes de finale, certaines sélections ont marqué les esprits dès leur entrée en lice.

Dans le groupe E, l'Allemagne n'a laissé aucune chance à Curaçao, novice à ce niveau, en s'imposant largement sur le

score de 7 à 1. Pour sa toute première participation à une Coupe du monde, la petite nation caribéenne a toutefois vécu un moment historique en inscrivant le premier but de son histoire dans la compétition. Plus petit pays jamais qualifié pour un Mondial, Curaçao a ainsi ajouté une page mémorable à son parcours malgré la lourde défaite face à l'un des favoris européens.

L'autre affiche du groupe a opposé le Japon aux Pays-Bas dans une rencontre intense et disputée. Les Japonais se sont montrés dangereux dès la première période, sans parvenir à concrétiser leurs occasions.

VAN DIJK LANCE LES ORANJE, NAKAMURA RÉPOND



Au retour des vestiaires, les Néerlandais ont ouvert le score grâce à leur capitaine Virgil van Dijk, auteur d'une reprise précise à la 51e minute. Mais la réaction japonaise a été immédiate. Six minutes plus tard, Keito Nakamura a remis les deux équipes à égalité d'une frappe puissante dans le petit filet.

Alors que les Oranje semblaient en mesure de préserver un résultat favorable, le Japon a poursuivi ses efforts et a été récompensé en fin de rencontre. Sur un corner à la 89e minute, les Samourais Bleus ont trouvé le chemin des filets pour arracher un précieux match nul (2-2) face à une formation néerlandaise pourtant considérée comme favorite.

LA CÔTE D'IVOIRE SIGNE L'EXPLOIT



Avant-hier, la Côte d'Ivoire a réalisé l'une des plus grandes surprises de ce début de Coupe du monde en s'imposant face à l'Équateur (1-0) grâce à un but d'Amad Diallo dans les dernières secondes du match à Philadelphie.

De retour au Mondial pour la première fois depuis 2014, les Éléphants ont mis fin à une impressionnante série de 19 rencontres sans défaite de la sélection équatorienne. Cette victoire a provoqué une immense joie parmi les supporters ivoiriens, qui ont célébré ce succès historique bien après le coup de sifflet final.

L'émotion était également palpable dans le camp ivoirien. Présente dans les tri-

bunes, la fille du sélectionneur Emerse Faé a confié avoir vécu une fin de match particulièrement intense, marquée par une joie indescriptible.

LA TUNISIE LAMINÉE

Dans l'autre rencontre du groupe F, la Suède a dominé la Tunisie de la tête et des épaules en s'imposant 5 à 1. Auteur d'un doublé, Yasin Ayari a été l'un des grands artisans du succès scandinave, ouvrant le score dès la 7e minute avant de conclure le festival offensif dans le temps additionnel.

Alexander Isak et Viktor Gyökeres ont également brillé en inscrivant chacun un but et en délivrant une passe décisive, tandis que Mattias Svanberg a complété la démonstration suédoise.

La Tunisie, qui participe à sa septième Coupe du monde sans jamais avoir franchi le premier tour, a réduit l'écart grâce à Omar Rekik à la 43e minute, sans parvenir à inquiéter durablement son adversaire.

Grâce à ce large succès, la Suède prend la tête du groupe F tandis que la Côte d'Ivoire se place idéalement dans la course à la qualification. Lors de la prochaine journée, les Suédois affronteront les Pays-Bas à Houston, alors que la Tunisie tentera de se relancer face au Japon à Monterrey.

Après seulement quelques jours de compétition, cette Coupe du monde 2026 confirme déjà son caractère imprévisible, avec des favoris bousculés et des outsiders bien décidés à jouer les trouble-fête

●EMERSE FAE, SÉLECTIONNEUR DE CÔTE D'IVOIRE « ON DÉFIE L'ALLEMAGNE POUR GAGNER »



Après une entrée en matière réussie face à l'Équateur, la Côte d'Ivoire se projette déjà sur son choc face à la Nationalmannschaft avec une confiance XXL.

Le sélectionneur Emerse Fae a clairement affiché la couleur en conférence de presse, affirmant que son équipe n'avait aucun complexe d'infériorité et visait un billet pour les huitièmes de finale dès le prochain match. « Nous ne sommes pas venus ici pour visiter les États-Unis et rentrer chez nous. Nous avons battu la France et nous avons bien démarré cette compétition contre l'Équateur, une équipe très coriace. Le prochain match contre l'Allemagne ? Ce sera un match difficile. L'Allemagne a énormément d'expérience. Mais on ira les défier pour gagner et assurer notre qualification dès la 2e journée. » Déterminés et portés par leur récent succès de prestige contre les Bleus, les Éléphants s'apprêtent à défier un géant du football mondial avec une ambition intacte.

Ce duel face à l'Allemagne s'annonce déjà comme l'un des sommets de cette phase de poules, où la Côte d'Ivoire pourrait définitivement marquer les esprits et valider son statut d'outsider très sérieux dans cette Coupe du Monde.

●GHANA-PANAMA LE SUÉDOIS GLENN NYBERG AU SIFFLET



La FIFA a officiellement désigné l'arbitre suédois Glenn Nyberg pour diriger la rencontre du groupe L entre le Ghana et le Panama, prévue demain à Toronto.

Une équipe arbitrale entièrement suédoise pour le match entre le Ghana et Panama. Glenn Nyberg sera l'arbitre central de la rencontre. Il sera assisté de ses compatriotes Mahbod Beigi et Andreas Söderkvist, tandis que Khalid Alturais officiera comme quatrième arbitre.

Cette confrontation s'annonce déterminante dans un groupe relevé comprenant notamment

l'Angleterre et la Croatie. un bon résultat d'entrée pour Ghana et le Panama pourrait être décisif dans la course à la qualification. Sous la direction de Carlos Queiroz, le Ghana aborde ce match avec ambition après une phase de qualification réussie. Les Black Stars veulent marquer les esprits dès leur entrée en lice face à une équipe panaméenne déterminée à créer la surprise.

●RETARD DE VOL, CONFÉRENCE ANNULÉE L'URUGUAY SOUS LA MENACE DE LA FIFA

Encore et toujours des difficultés avec les autorités américaines, cette fois pour l'Uruguay. À

quelques heures de son premier match de la Coupe du monde 2026 contre l'Arabie saoudite, la sélection dirigée par Marcelo Bielsa a été confrontée à un important contretemps lors de son déplacement entre Cancún, au Mexique, et Miami. Selon plusieurs médias uruguayens, le vol charter de la Celeste a été retardé de trois à quatre heures, la FIFA devant obtenir l'autorisation nécessaire pour faire voler l'appareil du Mexique vers les États-Unis. Cette autorisation n'avait toujours pas été accordée au moment de l'examen du dossier par les autorités américaines, empêchant ainsi la délégation uruguayenne de rejoindre la Floride dans les délais prévus.

Cette situation a provoqué une certaine incertitude au sein du groupe uruguayen, qui devait

impérativement se conformer aux exigences organisationnelles de la Coupe du monde et être présent sur place 24 heures avant son rendez-vous face aux Saoudiens. La délégation de la Celeste ne devait finalement atterrir à Miami qu'aux alentours de 20 heures, heure locale. Les conséquences de ce retard se sont rapidement fait sentir sur le programme officiel de l'Uruguay. Initialement attendus au Hard Rock Stadium à 18 h 45, le sélectionneur Marcelo Bielsa et son capitaine José María Giménez ont été contraints d'annuler leur conférence de presse d'avant-match. Le nouveau programme établi prévoyait que les deux hommes, ainsi que l'ensemble de la délégation, rejoignent directement leur camp de base, l'hôtel Renaissance Fort Lauderdale West, dès leur sortie de l'aéroport de Miami. Ce contretemps perturbe sérieusement la préparation des Uruguayens et pourrait offrir un avantage à l'Arabie saoudite. Par ailleurs, l'annulation de la conférence de presse officielle pourrait exposer la Fédération uruguayenne à une amende de la FIFA, même si les circonstances ayant conduit à ce retard semblent indépendantes de sa volonté



MONDIAL
2026

ARGENTINE - ALGÉRIE : (02H00, HEURE ALGÉRIENNE)

Tous à l'heure des Verts

Face à une Albiceleste expérimentée et redoutable, les coéquipiers du capitaine Mahrez tenteront de jouer leurs cartes en contre pour créer la surprise d'entrée dans la compétition.

L'Algérie fait son entrée dans la Coupe du monde 2026 avec un défi de taille : affronter l'Argentine, championne du monde en titre, pour la première journée du groupe J. La rencontre se disputera dans la nuit du mardi 16 au mercredi 17 juin à 02h00 (heure algérienne), au stade de Kansas City.

De retour sur la scène mondiale pour la première fois depuis 2014, l'Algérie de Vladimir Petković aborde ce rendez-vous avec ambition mais aussi lucidité. Dans un groupe également composé de l'Autriche et de la Jordanie, les Verts savent qu'un résultat positif face au favori argentin pourrait totalement relancer leur dynamique.

En face, l'Argentine arrive avec son statut de référence mondiale et la volonté d'assumer son rang. Une entrée en matière attendue, où la gestion du rythme et la maîtrise technique seront déterminantes.

UNE ALGÉRIE PRUDENTE MAIS AMBITIEUSE

Le staff technique algérien a insisté sur plusieurs axes clés : résister à la possession argenti-



ne, exploiter les transitions rapides, maintenir une discipline tactique rigoureuse sur 90 minutes, et soigner les coups de pied arrêtés, souvent décisifs à ce niveau.

Dans un schéma en 4-2-3-1, Petković s'appuie sur un noyau structuré. Riyad Mahrez reste une pièce maîtresse du dispositif offensif, capable de faire la différence sur le flanc droit. Il devrait évoluer aux côtés de Mohamed Amoura, tandis qu'Amine Gouiri est pressenti en pointe.

Au milieu, le duo Nabil Bentaleb - Hicham Boudaoui est attendu pour assurer équilibre et projection. En défense, Rayan Aït-Nouri s'impose à gauche, tandis que la charnière Ramy Bensebaïni - Aïssa Mandi offre expérience et stabilité. Dans les buts, Luca Zidane a pris une longueur d'avance dans la hiérarchie.

L'ALBICELESTE AVEC SES CADRES

Côté argentin, Lionel Scaloni

devrait revenir à un 4-3-3 plus classique après plusieurs tests en préparation. Malgré quelques ajustements récents, l'ossature reste solide. La défense centrale devrait être confiée à Cristian Romero et Lisandro Martínez, avec Nahuel Molina à droite et Nicolás Tagliafico ou Facundo Medina à gauche. Au milieu, le trio Leandro Paredes - Alexis Mac Allister - Enzo Fernández demeure la base du système.

En attaque, Lionel Messi occupera logiquement le couloir droit, tandis que Thiago Almada est pressenti à gauche. Le poste d'avant-centre se joue entre Julián Álvarez et Lautaro Martínez. Sur le papier, l'Argentine part favorite, mais l'Algérie a déjà démontré dans son histoire qu'elle pouvait bousculer les plus grandes nations. Un nul serait déjà un excellent résultat pour les Fennecs avant les rendez-vous face à l'Autriche et à la Jordanie. Pour ce rendez-vous historique, les Verts seront appelés à répondre présents, et à jouer le tout pour le tout, avec l'espoir de réaliser un exploit pour ce premier match de Coupe du Monde, sous l'ère Vladimir Petkovic.

Rafik G.

USM ALGER

Islam Merili s'engage avec Al-Ahly Libye

L'USM Alger perd l'un de ses éléments les plus importants. Le milieu de terrain algérien Islam Merili s'est officiellement engagé avec Al-Ahly Tripoli, a annoncé le club libyen samedi dernier sur ses réseaux officiels.

Les dirigeants d'Al-Ahly n'ont toutefois pas communiqué les détails financiers ni la durée du contrat du joueur. Cette arrivée s'inscrit dans la volonté du club libyen de renforcer son effectif avec des joueurs expérimentés du continent africain.

Arrivé à USM Alger en 2021, Islam Merili s'est rapidement imposé comme un élément incontournable de l'entrejeu usmiste. Apprécié pour son volume de jeu, sa capacité à récupérer les ballons et à assurer la liaison entre la défense et l'attaque, il a largement contribué aux succès du club algérois ces dernières saisons.

Sous les couleurs des Rouge et Noir, Merili a enrichi son palmarès avec cinq trophées majeurs, dont la Coupe de la Confédération de la CAF remportée à deux reprises, la Supercoupe de la CAF ainsi que deux Coupes d'Algérie. Son départ constitue une perte importante pour l'USMA, qui devra désormais trouver un successeur capable d'apporter le même équilibre au milieu de terrain à l'approche de la nouvelle saison. De son côté, Merili tentera de relever un nouveau défi en Libye et de poursuivre sa progression au sein d'un club ambitieux du football nord-africain.

MEETING NIKAIÀ À NICE

L'athlète Anis Chott sacré au 1500m

Le demi-fondiste algérien Anis Chott a remporté samedi dernier le 1500 m du meeting Nikaïa à Nice (France), établissant ainsi un nouveau record personnel, a indiqué la Fédération algérienne (FAA) sur son site officiel. L'Algérien s'est imposé avec un chrono de 3:31.95, devant les Français Paul Anselmini (3:32.21) et Anas Lagtiy-Chaouadar (3:32.29). Cette victoire confirme la montée en puissance de la nouvelle étoile du 1500 m algérien, sous la conduite de son entraîneur Amar Benida. Pour rappel, Anis Chott a composé son billet pour les prochains Jeux Méditerranéens, prévus en Italie, ainsi que championnats arabes des moins de 23 ans, prévus en Egypte.

MONDIAL DE GOAL-BALL

L'Algérie vise la 13^e place

La sélection algérienne masculine de goal-ball s'est imposée face à l'Égypte (6-5) lors du match de classement du Championnat du monde à Hangzhou, en Chine. Après un match très disputé et conclu à égalité (5-5) au temps réglementaire, les Algériens ont arraché la victoire en prolongation grâce à un but en or. L'Algérie jouera ainsi pour la 13^e place face à la Thaïlande. De son côté, l'Égypte disputera le match pour la 15^e position.

JEUX MÉDITERRANÉENS 2026

Souad Aït Salem qualifiée sur le 10 km

La marathonienne algérienne Souad Aït Salem s'est qualifiée pour le 10 kilomètres sur route des prochains Jeux Méditerranéens (catégorie Masters 2), en réalisant les minima nécessaires, lors d'un meeting international, disputé samedi passé à Languedoc (France).

Malgré le poids de l'âge (47 ans), l'internationale algérienne a réussi une très belle course, et a terminé à la première place de sa catégorie, avec un excellent chrono de 32:59, qui la qualifie



aux JM de 2026, prévus du 21 août au 3 septembre à Tarente (Italie). Drivée par le coach Abdallah Mahour-Bacha, Aït Salem compte à son riche palmarès, plusieurs titres nationaux et internationaux, allant du 3.000 mètres au marathon, en passant par le cross-country. Elle reste à ce jour une des meilleures algériennes dans les courses de fond.

Le 30 mars dernier, au semi-marathon de Nuaille (France), Aït Salem avait décroché la première place dans la catégorie

Masters2, bouclant les 21,1 kilomètres de cette course en 1h14:30. Une semaine plus tôt, la native de Mecheria avait remporté la médaille d'or de la catégorie Masters II au semi-marathon des Sables-d'Olonne, disputé en Vendée (France), avec un chrono quasi similaire de 1h14:34. Une régularité déconcertante, qui confirme qu'Aït Salem est en pleine forme en ce début d'année 2026, faisant qu'il faudra compter avec elle lors des JM de Tarente.

MONDIAUX DE MUAY THAÏ

L'Algérie avec 12 athlètes à Kuala Lumpur

L'Algérie prendra part aux Championnats du monde 2026 de muay thaï, prévus du 16 au 26 juin à Kuala Lumpur (Malaisie), avec une délégation composée de 12 athlètes (7 messieurs et 5 dames), a indiqué la Fédération algérienne de full contact, kick boxing et disciplines assimilées.

Dans un communiqué, l'instance fédérale a précisé que l'Algérie sera représentée à ce rendez-vous mondial par une sélection regroupant l'élite nationale, accompagnée de staffs technique et administratif, avec pour objectif de défendre les couleurs nationales et de réaliser les meilleurs résultats possibles lors de l'une des

plus prestigieuses compétitions internationales de la discipline.

Cette participation s'inscrit dans le cadre du programme de développement des sports de combat et de renforcement de la présence algérienne sur la scène internationale.

Les athlètes de la sélection nationale ambitionnent ainsi de réaliser des performances à la hauteur du statut du muay thaï algérien au niveau mondial, a souligné la même source.

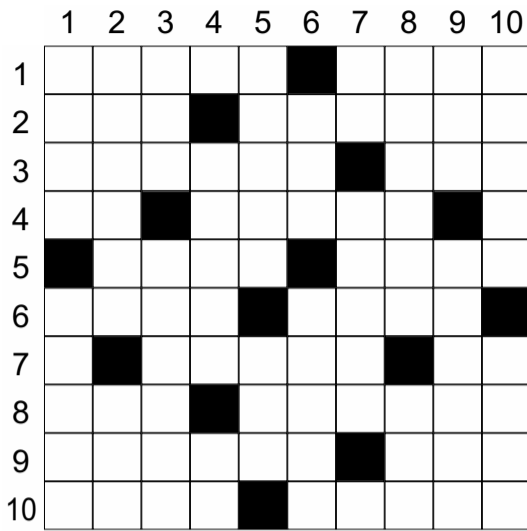
La fédération a, enfin, adressé ses vœux de réussite à l'ensemble des membres de la délégation algérienne, appelant les supporters et amateurs de sport à soute-



nir l'équipe nationale tout au long de son parcours dans cette compétition, avec l'espoir de décro-

cher des résultats positifs et de hisser haut les couleurs nationales.

Mots Croisés



HORIZONTALEMENT

1- Centre de notre pays - Mangera. 2- Elle peut être de sable - Sont de saveur désagréable. 3- Sans activité - Impôts. 4- Conjonction - Ilot de verdure dans un désert. 5- Choisis - Pose. 6- Continent - Riche. 7- Ont le courage de dire ou d'agir - Indique qu'un verbe est pronominal. 8- Chiffre Allemand - Tous ceux qui agissent ou s'occupent d'une certaine fonction. 9- Rasée - Organisation secrète. 10- Prince Troyen - Significatif.

VERTICALEMENT

1- Camarade - Os de poisson. 2- Qui ne bougent pas Vite - Particule chargé. 3- Volonté - Femelle d'un carrossier très puissant. 4- Le vélo n'en a que deux - Petit cube de six faces différentes. 5- Manquas - Ennemie du feu. 6- Possessif - Créatures célestes. 7- Préposition - Mime. 8- Colorés - Refus. 9- Différence entre le brut et la tare - Examinas. 10- Pas debout - Son nom indique sa forme.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Philosophique
Philosophique
Filosophique
Philosauphique

Shékespeare
Shakespère
Shakespeare
Chakespeare

Comprômettre
Compromettre
Comprometre
Compromettre

Inumainement
Inhumainement
Inhuménement
Inumainement

Les mots fléchés

DÉCRASSE	PRÉSERVÉ SEC	ARTICULATION REMPLIS	ELLE EST INSIPIDE	RELATIFS À LA MER RÉELS	GRANDE SOEUR ÉMUES	ANNONCE DONC UNE SUITE
DORT LÀ OÙ IL PEUT			POURRI METTANT UN TERME À			
NOUVELLE	CANDIDAT ROUGE VIOLACÉ					
				ADORE DES PATRON JACQUET		C'EST LA CURÉE
POSSESSIF ENDORT BÉBÉ		DÉTRÔNER FOND DE CHOSE				
			FAUX FRÈRE GARANTIE MORALE			VITE DITS
C'EST BIEN LONG !	VIN DOUX ET SUCRÉ PAS PAREIL				BONNE DU COUVENT TOUR DE CHAMBRES	
		DURÉE D'EXERCICE POINTE MARQUANTE		BIEN ESTIMÉE SOUCIEUSE		
PREMIER CITÉ SE CHANTE DE		TROPHÉES			POUR UNE MOITIÉ	C'EST UN CLUB
	EST ENCORE PIEU OU DELÀ			EST ARRIVÉ	UN NOBLE PLUTÔT CHOUETTE	
AU BOUT DU PONT INCOMMODITÉ		CLASSE AU COLLÈGE ARME D'ANTAN				
			PRISES SOLIDES	C'EST LE FOLKLORE SACRÉ GAULOIS	DÉMONTÉE POUR DEVOS ENTREPRISES	
SANS AUCUNE VALEUR	FABRIQUE	COMME UN SUCRE CELA EST MIEUX			IL EN IMPOSE SUIV SON COURS	
				MIS EN RAPPORT SORTIE PAR DERRIÈRE...		GRAISSE DE PORC
NON À VOUS BRIN D'AIR		EXPLOSER			PRONOM OU DIRECTION TERME DE LIEU	
	ABJURE SON PASSÉ C'EST PRÉCIEUX				GUÈRE EMBALLÉ ON JOUE AVEC LUI	LE LANTHANE
JEUNE RÉACTION PÔTE INTOUCHABLE		CARDINAL		CAUSE DE PEINE		
			DISPERSÉS			NOTE À CLÉ

BIFFE-TOUT

EN 13 LETTRES :
Appel à la prudence

- | | | |
|-------------|---------------|------------|
| ACHETE | DISPOSITIF | POLICE |
| AIDE | DOUTE | PORTE |
| ALARME | EFFRAIER | POSITION |
| ALERTE | ENFUIR | POSTE |
| APPAREIL | ENNEMI | PREVOYANT |
| APPEL | EQUIPEMENT | PROJET |
| APPUI | EVALUE | PROTECTION |
| ARRETER | EVITER | PRUDENCE |
| ATTENTION | FERMIER | RENTRE |
| AUTOMATIQUE | GENS | RISQUER |
| BANQUE | INQUIET | SAUVER |
| BIEN | INTERET | SECURITE |
| BRUIT | LEGAL | SOIREE |
| BUT | MAGASIN | SOMME |
| CACHER | MAISON | SON |
| CAS | MARCHE | SONNER |
| CHOIX | MECANISME | SURETE |
| CODE | MENACE | TAUX |
| OMETTRE | MESURE | TERMINER |
| CONTACT | MUNIE | TROUBLE |
| CONTACT | NUIT | UTILE |
| COUTEUX | NUMERO | VALEUR |
| CREER | OBJET | VANDALISME |
| CRIER | OPERER | VITRE |
| DEFENSE | PERFECTIONNER | VITRINE |
| DEFONCER | PEUR | VOLEUR |
| DETECTER | PLAN | |

R U E P T N A Y O V E R P R E T I V E P
R E C B T V O R A A E C S L L N I R V R
E L I T U I E S V N O A A T Q E I U O U
C E L R U T U O I D C G N U R U P B N D
N D O P C R L R E A E O I I F O J P S E
O I P E E E T P B L M E U N S E U U A N
F A T V U I A N O I T N E T T A R B N C
E E U R V R E R U S E M E E E G U L E
D A A L E R T E R M I N E R T U M A T E
S A R R E N A N E E N T B E U E X R M U
P P E E O C N N E E T U I T R E O U E Q
R P R C H E A O M Q T E J O R P L S A I
O A X E R C R I S Q U E R E N T N A E T
T R T I E D A T E M S I N A C E M N V A
E E T N O R E C T O I T P A F A S A A M
C I S U E H C E N E R M T E R E L L L O
T L T M E N C F R E M N D C M A R P U T
I E U Q N A B R R I O M H M R E T M E U
O E F F R A Y E R C O E O M G E N S E A
N F I T I S O P S I D S E C U R I T E R

SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT
ROTIRA - COPER - URBAINS - CURE - ALOI - AEROBIC - EU - EVITER - TU - AVEC - INANIME - ARRONE - ECART - OR - IRA - OC - SE - AINES - HAI - DEMANGEAISONS - MIT - REUNI - ST - SENTIE - PUREE - NERF - LESER - ETNA - CERISIER - TYPA - ET - GLU - RE - ARES - EVEIL - CANINES - AERE - CUIE - LAISSEE.

VERTICALEMENT
BOULEVERSEMENT - ECU - TROUER - EMINENT - AI - BIBI - CRI - ATTRAYANT - RASE - ORAN - IF - PRIE - RAI - VINAIGRE - CAEN - NAIN - NEE - LE - SEL - PESETA - BEAUPERE - SA - RENE - SINUSITE - COCRICO - SIRES - VAS - PUB - MACHO - ERIGES - MERITER - ANSE - ELIRE - RECU - TWIST - BRULEE.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT
1- CREPUSCULE. 2- OUVERTURES. 3- USER - ALEAS. 4- RE - TERME. 5- TETER - CI. 6- ASSENER. 7- EPI - EREVAN. 8- TREPAS - INO. 9- UI - OUEST. 10- EXIT - SIEUR.

VERTICALEMENT
1- COURTVETUE. 2- RUSEE - PRIX. 3- EVE - TAIE. 4- PERTES - POT. 5- UR - ERSEAU. 6- STAR - ERSES. 7- CULMINE - SI. 8- UREE - EVITE. 9- LEA - CRAN. 10- ESSAI - NOIR.

4x4 Curatif - Dédommagement
Gamelle - Télépathie

BIFFE-TOUT : SORTILÈGE



Page réalisée
par Souiki Sidali



10/10 L'ART AMÉRICAIN SALUE LES VERTS

L'artiste Stan Herd a créé un drapeau algérien géant d'un quart d'acre à Lawrence, au Kansas. Conçue avec du gazon, de la terre et de la pierre calcaire sur le campus de l'Université du Kansas, cette œuvre monumentale de Land Art célèbre la présence de l'équipe nationale d'Algérie dans la ville. Ce geste artistique fort, symbolisant la fraternité et l'accueil des habitants, s'est transformé en un véritable lieu de pèlerinage pour les nombreux supporters des Fennecs venus encourager les Verts. Avec plus de 120k vues, les internautes saluent cet hommage grandiose.



9/10 VISA REFUSÉ, HUMOUR MAINTENU

L'influenceur Rifka a annoncé avoir reçu un refus de visa pour les États-Unis. Avec une touche d'humour, il a indiqué qu'il suivrait finalement les matchs de la Coupe du monde depuis chez lui en Algérie. En tournant son refus de visa en dérision, Rifka transforme une mauvaise nouvelle en contenu engageant, renforçant sa proximité avec son public. Avec plus de 68k vues, les internautes sont partagés entre soutien, plaisanteries et encouragements, saluant sa réaction positive face à cette déconvenue.

8/10 LE SHOW DE LOKMANE DZ À KANSAS CITY

L'influenceur algérien Lokmane DZ a transporté l'énergie de Times Square à Kansas City. En plein cœur des préparatifs de la Coupe du Monde 2026, l'acrobate originaire de Blida a offert un spectacle de rue mémorable. Face à une foule immense, il a enchaîné les sauts périlleux et les figures aériennes, tout en arborant fièrement le drapeau national. Sa complicité avec les supporters des Verts et le public américain a enflammé la ville, attirant l'attention des caméras locales. Avec plus de 63k vues, les internautes saluent une performance spectaculaire qui fait rayonner la culture algérienne.

7/10 BECKHAM STAR À HOLLYWOOD

David Beckham a officiellement inauguré son étoile sur le Hollywood Walk of Fame à Los Angeles. Entouré de Tom Cruise et de sa famille, l'ex-footballeur de 51 ans s'est dit ému en rappelant ses origines modestes. Cet honneur salue son impact sur le soccer américain, en pleine ouverture du Mondial 2026. Avec plus de 13k vues, les avis sont divisés : si beaucoup d'internautes saluent le parcours d'une icône planétaire, d'autres contestent la présence d'un footballeur sur ce boulevard dédié au cinéma.



6/10 KARIM KROUBI ARNAQUÉ AUX USA?



En voyage aux États-Unis pour soutenir l'Algérie au Mondial, le tiktokeur Karim Kroubi a partagé une mésaventure virale. Filmé en direct dans un véhicule, l'influenceur s'est vu réclamer la somme exorbitante de 600 dollars pour une course. Face à ce tarif abusif, le créateur de contenu a tenté de négocier fermement avec le chauffeur. Cette scène choc alerte massivement sur les arnaques ciblant les supporters de la Coupe du monde et rappelle l'importance de fuir les transports non officiels. Avec plus de 11k vues, les internautes trouvent que c'est une honte absolue.

5/10 UN DZ À LA TÊTE DE PALO ALTO

Le professeur algérien Farouk Dey est officiellement devenu le 4e président de Palo Alto University en Californie. Originaire de Boufarik, son parcours est un modèle de résilience. Arrivé modestement aux États-Unis, il a gravi tous les échelons académiques, passant par des postes de direction à Stanford et Johns Hopkins. Sa nomination, célébrée en présence du chercheur Belgacem Haba au cœur de la Silicon Valley, marque une fierté historique pour la communauté. Avec près de 10k vues, les internautes algériens manifestent une immense fierté.



4/10 QUAND LES DÉCHETS PÈSENT PLUS LOURD QUE LES ANNÉES

Les images d'un senior travaillant comme agent de nettoyage, aperçu en train de ramasser des déchets sur une plage, les signes de fatigue, apparaissant sur son visage, ont largement circulé sur Internet. Avec plus de 5k réactions, de nombreux internautes ont appelé les citoyens à faire preuve de civisme en évitant de jeter leurs déchets, soulignant qu'il est injuste de faire porter cette charge à des agents, parfois âgés.

3/10 MILA MAHREZ, LE CHARME À L'ÉTAT PUR

La jeune Mila, fille de la star algérienne Riyad Mahrez, a récemment fait craquer les internautes en apparaissant aux États-Unis dans une adorable tenue inspirée de l'univers des cow-boys. Les clichés largement relayés sur les réseaux sociaux ont suscité un vif engouement, mettant en lumière son naturel attendrissant, son sourire lumineux et son charme déjà



remarquable. Avec plus de 650 réactions, les internautes ont été conquis par la spontanéité et la douceur de Mila, nombreux étant ceux qui estiment qu'elle a hérité du charisme et de l'élégance de son célèbre père.

2/10 DZ JOKER EN MODE FAR WEST

Le youtubeur algérien Chemsou «DZ Joker» a fait sensation en débarquant aux États-Unis dans un pur style cow-boy. Chapeau de feutre et santiags aux pieds, le créateur de contenu a choisi cette mise en scène originale pour documenter son arrivage pour soutenir les Fennecs lors du Mondial 2026. Une communication décalée qui enflamme déjà la Toile avec plus de 350 réactions. Les internautes ont salué son originalité et son humour.

1/10 ANAS FÊTE SES 31 ANS EN OR

Ferveur totale pour le rappeur franco-algérien Anas. Pour ses 31 ans, l'artiste a reçu la plus belle des récompenses : le disque d'or pour son hit «Normal». Issu de l'album La vie de Many, ce titre mélangeant pop urbaine et influences raï confirme son immense succès. Ému, l'artiste a dédié ce trophée à son public fidèle, transformant cet anniversaire en un moment historique. Avec plus de 300 réactions, les internautes saluent ce succès amplement mérité pour un artiste unique qui fait vibrer les deux rives.

SANTÉ MONDIALE ET LE G7

LULA ET L'OMS PRESSENT LES GRANDES PUISSANCES

Six ans après le traumatisme du Covid-19, qui a coûté jusqu'à vingt millions de vies et provoqué un séisme économique mondial, le président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva et le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, lancent

un appel solennel aux dirigeants du G7, du G20 et des Brics. Leur objectif : finaliser avant le 17 juillet le dernier volet de l'accord mondial sur les pandémies, considéré comme la pierre angulaire de la préparation sanitaire du XXIe siècle.

Synthèse S. Méhalla

La pandémie de la Covid-19 a laissé derrière elle des cimetières, des économies dévastées et une certitude : le monde n'était pas prêt. Des hôpitaux saturés, des familles séparées de leurs proches mourants, des chaînes d'approvisionnement brisées et une coopération internationale souvent défailante ont révélé les fragilités d'un système incapable de répondre efficacement à une menace pourtant annoncée depuis des années.

C'est précisément pour éviter qu'une telle catastrophe ne se reproduise que les États membres de l'Organisation mondiale de la santé ont adopté, en 2025, un accord sur les pandémies. Pourtant, ce texte demeure inachevé. Un dernier élément, jugé essentiel, manque encore à l'édifice, l'annexe relative au partage des agents pathogènes et des bénéfices qui en découlent, plus connue sous l'acronyme PABS.

Derrière ce sigle technique se cache une question hautement politique. Que se passe-t-il lorsqu'un pays découvre un nouveau virus susceptible de déclencher une pandémie mondiale ? Doit-il partager immédiatement ses données génétiques et ses échantillons biologiques ? Et, surtout, quelles garanties reçoit-il en retour ?

L'expérience de la Covid a laissé des cicatrices profondes. De nombreux pays du Sud ont eu le sentiment de fournir des informations essentielles à la recherche mondiale sans bénéficier ensuite d'un accès équitable aux vaccins, aux traitements ou aux technologies développées grâce à ces données. La



méfiance née de cette période continue de peser sur les négociations. Le mécanisme PABS ambitieux précisément de répondre à cette fracture. Son principe est simple. Les États qui partagent rapidement les informations nécessaires à la lutte contre une épidémie doivent être assurés de recevoir une part équitable des bénéfices scientifiques, médicaux et industriels qui en résultent. Pour Lula et Tedros, il ne s'agit ni d'un geste de charité ni d'un débat idéologique. C'est une nécessité stratégique. Un virus qui circule librement dans une région du monde finit inévitablement par franchir les frontières. Dans un système globalisé où les

personnes, les marchandises et les capitaux circulent à une vitesse inédite, aucune nation ne peut espérer se protéger seule. Les deux responsables adressent ainsi trois messages aux dirigeants mondiaux. Le premier concerne la volonté politique. Selon eux, les négociations ont atteint un stade où les experts ne peuvent plus avancer sans un mandat clair des chefs d'État et de gouvernement. Ils demandent donc aux capitales de donner à leurs négociateurs la marge nécessaire pour parvenir à un compromis définitif dès la prochaine session prévue du 6 au 17 juillet. Le deuxième message porte sur l'équité. L'accès aux vaccins et aux traitements ne

peut plus dépendre exclusivement de la puissance économique ou de la capacité industrielle de quelques États. Sans confiance dans la répartition des bénéfices, les pays seront tentés de retarder le partage des informations critiques lors d'une future crise.

ENFIN, LES AUTEURS INVOQUENT L'URGENCE

Les estimations scientifiques évoquent une probabilité proche de 25% de voir surgir une nouvelle pandémie au cours de la prochaine décennie. Le changement climatique, la transformation des écosystèmes, l'intensification des activités humaines et les progrès rapides des biotechnologies multiplient les risques d'émergence ou de dissémination d'agents pathogènes dangereux. Conscients des inquiétudes suscitées dans plusieurs pays, Lula et Tedros prennent également soin de rappeler que l'accord sur les pandémies ne confère aucun pouvoir coercitif à l'OMS. L'organisation ne pourra ni imposer des confinements, ni décréter des obligations vaccinales, ni modifier les lois nationales.

La souveraineté des États demeure intacte. Au fond, la lettre ouverte dépasse le simple cadre sanitaire. Elle pose une question plus large, le monde est-il encore capable de tirer les leçons de ses tragédies collectives ? Alors que les tensions géopolitiques fragmentent davantage l'ordre international, l'issue des négociations de juillet servira de test. Non seulement pour la gouvernance mondiale de la santé, mais aussi pour la capacité des nations à coopérer face à des menaces qui, elles, ignorent les frontières.

S. M.

Le 20 mai 2025, la 78e Assemblée mondiale de la santé (AMS78) a adopté l'Accord sur les pandémies (AP) à Genève, marquant ainsi un moment historique. Cette adoption est intervenue après trois années de négociations épuisantes menées par les États membres de l'OMS au sein de l'Organe intergouvernemental de négociation (OIN). Toutefois, ils n'ont pas pu parvenir à un consensus sur l'article 12 de l'Accord sur l'accès aux agents pathogènes et le partage des avantages (PABS). L'Assemblée mondiale de la santé a alors décidé de poursuivre les négociations au sein d'un groupe de travail intergouvernemental (GTIG) afin de traiter les questions en annexe de l'Accord sur les pandémies. Entre juillet 2025 et février 2026, le GTIG a tenu cinq cycles de négociations. Selon un communiqué de l'OMS, du 1er mai 2026, les États membres ont progressé dans les travaux sur l'annexe relative au système d'accès aux agents pathogènes et de partage des avantages découlant de leur utilisation (le «système PABS»), un élément clé de l'accord de l'OMS sur les pandémies, et sont convenus que davantage de temps était nécessaire pour finaliser le cadre permettant de garantir une riposte plus efficace et plus équitable face aux futures pandémies. Le document final issu de la 6e réunion de travail tenue à Genève devait être présenté à la 79e Assemblée mondiale de la santé. Mais, «compte tenu de la nécessité de poursuivre les négociations, l'Assemblée sera priée d'envisager la poursuite des travaux du Groupe de travail intergouvernemental tel que prévu dans la résolution WHA78.1 et de présenter les résultats de ces travaux à la prochaine Assemblée en mai 2027», suggère l'OMS dans son communi-

PABS L'IMPOSSIBLE ACCORD ?



qué. «Le système PABS vise à garantir, sur un pied d'égalité, l'échange rapide des agents pathogènes à potentiel pandémique ainsi que le partage juste et équitable des bénéfices découlant de leur utilisation, tels que les vaccins, les produits de diagnostic et les traitements. Il est nécessaire de finaliser l'annexe PABS pour que les pays puissent procéder à la signature et à la ratification de l'Accord sur les pandémies», recommande également l'OMS. «La finalisation d'un document d'une telle complexité technique et juridique exige précision et dévouement, deux attributs dont les États membres ont largement fait preuve», avait alors déclaré le coprésident du bureau du Groupe de travail intergouvernemental, l'ambassadeur du Brésil Tovar da Silva Nunes. «Nous n'avons

pas encore terminé, mais la prolongation de nos négociations nous permettra de le finaliser», mais selon le site TWN (Third World Network), le nouveau projet de texte de négociation daté du 9 mars «s'aligne de manière frappante sur les positions des pays du G6 — l'Union européenne et d'autres pays développés». Ce projet de texte, «accroît l'incertitude juridique et devrait susciter de vives inquiétudes dans les pays en développement car il est insuffisant en matière de partage des avantages et normalise, de fait, la biopiraterie», note le site dans un long texte publié en mars dernier. «Le texte peine en effet à contenir les éléments clés nécessaires pour être conforme aux objectifs de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et de son proto-

cole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages. Il risque, au contraire, d'établir avec le système PABS un précédent susceptible de compromettre les cadres multilatéraux d'accès et de partage des avantages à l'échelle mondiale», affirment les auteurs du texte, soulignant que «le système PABS proposé — qui était censé être le mécanisme central de l'Accord sur les pandémies pour garantir un partage des avantages prévisible et significatif — a été détourné pour créer un mécanisme d'exploitation systématique des pays en développement». «S'il est adopté sous sa forme actuelle, le système PABS pourrait institutionnaliser les asymétries entre ceux qui fournissent les matériaux pathogènes/séquençage et ceux qui en tirent en fin de compte des avantages commerciaux et technologiques. Si ces lacunes structurelles ne sont pas comblées, le système PABS proposé risque de renforcer les inégalités existantes plutôt que de les corriger, compromettant à la fois la crédibilité de l'Accord sur les pandémies et la coopération mondiale nécessaire pour faire face aux futures pandémies», tranche TWN.

R. N.

Félicitations

La famille Sebaa adresse ses plus sincères félicitations à leur fille Rihana Louati pour sa brillante réussite à l'examen du BEM. Cette réussite remarquable est le fruit de son sérieux, de sa persévérance et de son travail assidu tout au long de l'année scolaire. La famille lui souhaite les pleins succès et davantage d'excellence dans la poursuite de son parcours scolaire, ainsi que dans l'ensemble de ses projets futurs.